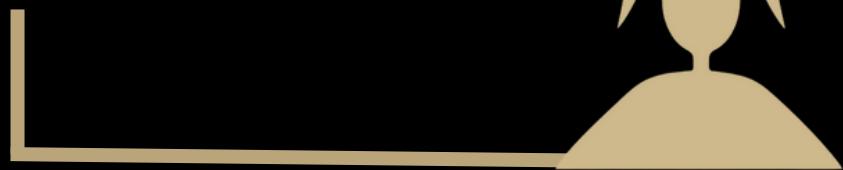


# MISSION DES PEUPLES DU PACIFIQUE EN KANAKY NOUVELLE CALÉDONIE





## MISSION DES PEUPLES DU PACIFIQUE EN KANAKY NOUVELLE-CALÉDONIE

# AVANT-PROPOS

Le parcours vers l'autodétermination en Kanaky Nouvelle-Calédonie est une saga profonde marquée par la résilience, l'identité et la quête inébranlable de l'autonomie. La Kanaky Nouvelle-Calédonie témoigne de l'interaction complexe entre l'histoire coloniale et les aspirations de ses habitants autochtones.

Depuis des décennies, le peuple kanak revendique son droit à l'autodétermination, cherchant à récupérer ses terres, sa culture et sa gouvernance sous la domination française. Son combat ne porte pas uniquement sur la souveraineté politique ; il englobe une vision plus large de la justice sociale, de la gestion de l'environnement et de la préservation de son identité et de ses traditions. Les événements qui ont précédé et suivi l'accord de Nouméa de 1998 reflètent la dynamique complexe de cette lutte, où le dialogue et la négociation ont joué un rôle crucial dans la recherche d'une plus grande autonomie.

Les récits entourant le mouvement d'autodétermination sont riches et multifacettes, englobant des histoires de sacrifices, de formation d'alliances et d'engagement durable des dirigeants et des communautés kanaks. La quête d'indépendance du peuple kanak n'est pas seulement une entreprise politique, mais aussi une renaissance culturelle qui vise à honorer l'héritage des ancêtres tout en forgeant un avenir fondé sur l'autonomie et l'égalité. Il est important de noter que cette lutte est emblématique d'un phénomène mondial dans lequel les peuples autochtones affirment leurs droits face aux injustices historiques et exigent la reconnaissance et le respect dans les cadres politiques contemporains.

Le présent rapport présente les conclusions et les recommandations de la Mission des peuples du Pacifique à la suite de son évaluation rapide de la situation et des parties prenantes en Kanaky Nouvelle-Calédonie, réalisée au lendemain du soulèvement de mai 2024. Convoquée à l'invitation de partenaires régionaux de la société civile, la Mission a écouté un large éventail de représentants de la société kanak, documentant les profondes répercussions de la crise et les défis structurels qui continuent de façonner le paysage politique, social et économique du territoire.

Le travail de la Mission souligne le besoin urgent d'une solidarité régionale renouvelée, d'une médiation neutre et d'une inclusion significative des chefs coutumiers, des organisations confessionnelles et des institutions communautaires dans le processus continu vers l'autodétermination. Il met en évidence la résilience et le leadership des communautés locales, en particulier des femmes, des jeunes et des groupes confessionnels, qui permettent de maintenir l'espoir et de promouvoir la reprise dans l'adversité. Dans le même temps, le rapport n'hésite pas à détailler les injustices flagrantes, les violations des droits humains et les préoccupations socio-économiques qui exigent une attention immédiate et des réformes.



Au niveau régional, les luttes pour l'autodétermination dans le Pacifique reflètent une mosaïque diversifiée de mouvements autochtones visant à obtenir l'autonomie, la préservation culturelle et la souveraineté politique. Cette région, caractérisée par sa riche diversité culturelle et son histoire coloniale, a vu divers pays et territoires du Pacifique défendre leurs droits à l'autonomie, souvent en réponse aux conséquences historiques du colonialisme et aux pratiques néo-coloniales actuelles.

Ces luttes sont souvent liées à des thèmes plus larges tels que la durabilité environnementale, la renaissance culturelle et la lutte contre le changement climatique, qui touche de manière disproportionnée les nations insulaires du Pacifique. L'accent mis sur la récupération des terres, la préservation des pratiques traditionnelles et l'affirmation des droits autochtones sous-tend bon nombre de ces mouvements.

Les luttes pour l'autodétermination dans le Pacifique sont riches et variées, incarnant la quête permanente d'identité, d'autonomie et de justice au milieu des héritages du colonialisme. Elles mettent en évidence la résilience des peuples autochtones et leur engagement à garantir un avenir qui honore leur patrimoine tout en relevant les défis contemporains.

Nous proposons ce rapport dans un esprit de partenariat et d'accompagnement, convaincus qu'un avenir pacifique, juste et inclusif pour la Kanaky Nouvelle-Calédonie est à portée de main. Nous sommes convaincus que ses conclusions aideront les dirigeants du Pacifique, les décideurs politiques et tous ceux qui s'engagent à soutenir les aspirations des communautés kanak à traverser ce moment critique de leur histoire.

*« La quête d'indépendance du peuple kanak n'est pas seulement une entreprise politique, mais aussi une renaissance culturelle qui vise à honorer l'héritage des ancêtres tout en forgeant un avenir fondé sur l'autonomie et l'égalité »*



Dame Meg Taylor



# TABLE OF CONTENTS

<b>Introduction</b>	<b>1</b>
a. Résumé	2
b. À propos de la mission	5
c. Contexte politique	7
<b>Conclusions de la mission dans le Pacifique - Réalités et limites du processus de décolonisation dans le cadre des arrangements institutionnels</b>	<b>9</b>
a. Les dimensions politiques/conflicts	12
b. Les injustices sociales et économiques	15
c. Les femmes kanak	31
d. La jeunesse kanak	34
e. La résilience des Kanak	35
<b>Recommandations de la mission</b>	<b>38</b>
<b>Solidarité pacifique/responsabilité régionale</b>	<b>40</b>
<b>Références</b>	<b>42</b>
<b>Annexes</b>	<b>45</b>
Notes de fin	55

# INTRODUCTION



# RÉSUMÉ

En réponse à l'invitation de l'Église protestante de Kanaky Nouvelle-Calédonie (EPKNC), la Conférence des Églises du Pacifique (PCC), la Pacific Network on Globalisation (PANG), une mission des peuples du Pacifique a été formée afin de mener des échanges culturels et des visites d'accompagnement (en avril 2025) auprès des groupes les plus touchés par les événements de mai 2024 en Kanaky Nouvelle-Calédonie. Cette mission, expression de la solidarité régionale, visait à trouver une solution pacifique et juste à l'héritage du colonialisme français. Reconnaissant les liens profonds et millénaires du peuple kanak avec le Pacifique, la mission a affirmé le droit du peuple kanak à l'autodétermination. Elle a également reconnu sa volonté de construire une nouvelle société avec les communautés non kanak. Le présent rapport présente les conclusions de la mission et propose une évaluation non-exhaustive de la situation sur le terrain afin de soutenir les aspirations à l'autodétermination du peuple de Kanaky.

La mission a conclu que la crise en Kanaky Nouvelle-Calédonie, en mai 2024, était un soulèvement des personnes les plus touchées par le processus de décolonisation défaillant mené par la France. Elle a en outre affirmé que le soulèvement de mai 2024 résultait d'inégalités socio-économiques de longue date et que la France avait constamment trahi la confiance des parties concernées. La mission a fait part de ses préoccupations concernant la « politique de vengeance », notamment le retrait des bourses d'études et l'augmentation des tarifs des transports publics, qui touchent de manière disproportionnée les communautés kanak et océanienne.

Malgré un audit français de 2023 affirmant la conformité avec les résolutions de l'ONU, la mission a constaté le contraire, notant que la décision de la France de « dégeler » les listes électorales locales après des décennies de revendications kanak non traités avait déclenché le soulèvement. Le rééquilibrage promis du paysage socio-économique, prévu il y a plus de 30 ans par les accords, ne s'est pas concrétisé. Les institutions alternatives clés, telles que les églises, les communautés locales et les chefs traditionnels, qui sont au cœur du tissu social kanak, ont été largement exclues des accords.

*Reconnaissant les liens profonds et millénaires du peuple kanak avec le Pacifique, la mission a affirmé le droit du peuple kanak à l'autodétermination*



## Conclusions spécifiques

1

La France n'est pas une partie neutre, car elle fait preuve d'intérêts particuliers, manque à plusieurs reprises à ses promesses et emploie des tactiques perçues comme motivées par des considérations politiques, telles que le report stratégique des élections provinciales et le transfert des dirigeants politiques kanak vers la France métropolitaine.

2

Les Kanak sont victimes d'une multitude d'injustices socio-économiques omniprésentes. La restitution des terres kanaks a été lente et a parfois provoqué des tensions internes qui n'ont pas été résolues.

- Les détracteurs considèrent que le système éducatif est centré sur la France, orientant les élèves kanaks vers des filières « techniques » et perpétuant les inégalités économiques.
- Le secteur de la santé est confronté à une pénurie critique de professionnels de la santé, exacerbée par le soulèvement de mai 2024. Plus de 10 000 personnes, dont environ 20 % des médecins, ont quitté le pays, soulignant l'échec des accords à améliorer l'accès des Kanak aux professionnels de la santé.
- Le soulèvement a entraîné la destruction de 800 entreprises et la perte de plus de 20 000 emplois, déstabilisant davantage l'économie dépendante du nickel.
- Le système pénal est perçu comme appliquant deux poids deux mesures, les jeunes Kanak représentant plus de 80 % de la population carcérale.



La mission recommande de négocier de nouveaux accords institutionnels permettant la libération immédiate et le retour de tous les dirigeants kanak, y compris le président du FLNKS, Christian Téin<sup>[1]</sup>, des prisons de la France. Elle demande également que les préoccupations et les priorités de la société kanak soient respectées, en s'attaquant aux objectifs de rééquilibrage en retard dans les domaines foncier, éducatif, économique et de l'emploi, ainsi qu'en résolvant les injustices et les violations des droits humains. Elle recommande également de faciliter la tenue d'élections provinciales libres et équitables dans les meilleurs délais. Plus important encore, mettre en place des dispositions qui ouvrent la voie à l'indépendance.

Les organismes régionaux, tels que le Groupe fer de lance mélanésien (GFLM) et le Forum des îles du Pacifique (FIP), devraient assurer une médiation neutre dans le processus de décolonisation, sous le contrôle d'experts du Pacifique et internationaux

*Les organismes régionaux, tels que le Groupe fer de lance mélanésien (GFLM) et le Forum des îles du Pacifique (FIP), devraient assurer une médiation neutre dans le processus de décolonisation, sous le contrôle d'experts du Pacifique et internationaux*

Ils devraient également faciliter une aide rapide et neutre afin de favoriser les compétences kanak, revitaliser le mouvement de solidarité régionale en faveur de la Kanaky, renforcer les échanges entre les peuples et veiller à ce que la Kanaky Nouvelle-Calédonie reste sur la liste des territoires non autonomes de l'ONU ayant des aspirations à l'autodétermination, ce qui constitue une priorité pour les dirigeants du Pacifique.

Les messages et actions clés (annexe 4) de la mission soulignent la nécessité de réaffirmer la solidarité régionale, culturelle et œcuménique avec le peuple de Kanaky Nouvelle-Calédonie et son droit à l'autodétermination, en reconnaissant l'esprit de résilience des communautés kanak. La mission exhorte le gouvernement français à prendre des mesures concrètes pour rétablir la confiance, en appelant explicitement à la libération immédiate du président du FLNKS, Christian Téin, et des autres prisonniers politiques kanak, ainsi qu'à la tenue immédiate d'élections provinciales.

# À PROPOS DE LA MISSION

En tant que mission des peuples du Pacifique, nous avons été invités par l'Église protestante de Kanaky Nouvelle-Calédonie (EPKNC), la Conférence des Églises du Pacifique (PCC), le Réseau Pacifique sur la mondialisation (PANG), et d'autres partenaires solidaires de Kanaky Nouvelle-Calédonie à participer à des échanges culturels et à des visites de recueil d'information et accompagnement (en avril 2025) avec les groupes les plus touchés par les événements de mai 2024.

La Mission était une expression de solidarité régionale, culturelle et œcuménique dans la recherche d'une résolution pacifique et juste de l'héritage de la colonisation en Kanaky Nouvelle-Calédonie. La délégation de la mission était composée d'Anna Naupa, du Dr David Small, d'Emele Duituturaga et de Lopeti Senituli, avec le soutien administratif de l'EPKNC et de PANG (Annexe 3).

Nous approuvons/entendons l'appel de Do Kamo<sup>[2]</sup> à recentrer l'humanité dans le dialogue autour des besoins réels du peuple de Kanaky Nouvelle-Calédonie. Concept ancré dans les valeurs traditionnelles kanak, Do Kamo met l'accent sur l'idéal d'une humanité en harmonie avec Dieu, les autres et la création, et sert également de guide fondamental pour l'engagement de cette mission auprès des Églises et des communautés.

La Kanaky fait partie du Pacifique, comme c'est le cas depuis des millénaires, liée par des liens de parenté, d'histoire et de culture. Le peuple kanak a suivi les chemins traditionnels à travers les terres et les océans pour entrer en contact avec les peuples voisins, comme en témoignent les liens historiques entre les îles Loyauté et le Vanuatu. Les relations de la France avec la région sont relativement récentes, ne remontant qu'à quelques centaines d'années, et ont été fondées sur la conquête, la domination et l'exploitation.





La Mission reconnaît le droit du peuple kanak à l'autodétermination. Elle salue son ouverture à la construction d'une nouvelle société juste, en collaboration avec les communautés non kanak qui partagent son engagement en faveur d'une Kanaky Nouvelle-Calédonie indépendante.

Les réflexions de la Mission s'appuient sur des discussions avec des organisations, des groupes de quartier, des collectifs, des mouvements de solidarité, des partis politiques, des églises et des groupes de jeunes et de femmes. Malgré des ressources limitées, ces groupes cherchent sans relâche des moyens de collaborer et de travailler avec d'autres groupes ethniques pour construire un avenir juste.

La Mission a été inspirée et encouragée à réaffirmer la solidarité et le soutien continu des peuples du Pacifique au droit du peuple kanak à l'autodétermination.

Le présent rapport présente les conclusions de la Mission des peuples du Pacifique en Kanaky, une évaluation rapide et cruciale de la réalité actuelle sur le terrain. Au-delà d'une simple observation, il offre une perspective fondée sur laquelle s'appuyer pour envisager les voies politiques et les droits humains menant à une véritable réconciliation. Ce faisant, le présent rapport vise à renforcer les voies qui soutiennent véritablement les aspirations à l'autodétermination du peuple kanak.

*Les relations de la France avec la région sont relativement récentes, ne remontant qu'à quelques centaines d'années, et ont été fondées sur la conquête, la domination et l'exploitation.*

# CONTEXTE POLITIQUE

La Mission des peuples du Pacifique a rencontré une Kanaky Nouvelle-Calédonie aux prises avec les conséquences d'un soulèvement politique et social important, une explosion violente révélatrice de problèmes profonds et systémiques affectant le tissu économique, politique et social de la nation. Bien que la frustration soit omniprésente dans tout le pays, la Mission a principalement interagi avec des interlocuteurs situés au cœur du soulèvement : des groupes locaux, des collectifs et des individus, dont la plupart vivent ou font la navette entre Nouméa et ses environs dans la province du Sud. Il s'agissait notamment de jeunes, de femmes, d'éducateurs, de représentants de travailleurs, de animateurs de la communauté, de chefs religieux et d'institutions culturelles et politiques.

Au cours de ces rencontres, la Mission a pu se faire une idée de la dynamique du mouvement indépendantiste, ainsi que des négociations internes, concessions et réconciliations constantes nécessaires pour maintenir une vision commune de l'indépendance parmi des groupes diversifiés ayant des stratégies tout aussi diverses. Tout en s'accordant sur l'objectif ultime – une nation indépendante et souveraine –, les différentes forces au sein du vaste mouvement indépendantiste débattent depuis longtemps de la meilleure voie à suivre pour atteindre cet objectif. Ces débats controversés sont toutefois tempérés par des traditions de dialogue culturel et de recherche de consensus qui ont évolué au fil du temps. Cette dynamique est soumise à la fois aux pressions exercées de longue date par la France pour contrecarrer

l'indépendance et à une bureaucratie gouvernementale qui, depuis mai 2024, mène dans la province du Sud une politique qui témoigne clairement d'une volonté de vengeance à l'égard de ceux qu'elle considère comme responsables du soulèvement.

La délégation a observé que les récits médiatiques dominants simplifient souvent à l'extrême, déforment et perpétuent les causes fondamentales de ce soulèvement, qui trouvent leur origine dans les aspirations et les inquiétudes profondes et durables du peuple kanak concernant son droit à la souveraineté et à l'autodétermination. La participation active et le leadership des femmes ont été constamment mis en évidence tout au long des engagements de la mission, démontrant leur rôle central dans le processus de paix pendant et après ce soulèvement populaire. Ces femmes ont été au cœur du mouvement, jouant un rôle clé dans le rétablissement du calme et le renforcement de la résilience sociale au sein des communautés touchées. Tout cela en composant avec les complexités de la vie quotidienne, en faisant face à la perte et en affrontant ce qui semble être des réponses institutionnalisées et continues visant leurs communautés à la suite du soulèvement.

Au moment de la mission, la France menait un processus de négociation post-accords avec les partis politiques de la Kanaky Nouvelle-Calédonie afin de trouver une solution durable à la question de la souveraineté et de l'autodétermination.

Dirigé par l'ancien ministre français des Outre-mer, Manuel Valls, ce processus a donné lieu à plusieurs visites du gouvernement français à Nouméa sur une période de deux mois, à un rythme déterminé par Paris. Après mai 2024, les élections provinciales ont été reportées en raison de la situation sécuritaire et de l'instabilité politique du territoire. Un sentiment commun exprimé au cours de la mission était que l'État français utilisait une stratégie politique de diversion, « repoussant la ligne d'arrivée » de la décolonisation et changeant les règles du jeu sans tenir compte de l'avis de la population.

En août 2024, quatre rapporteurs spéciaux des Nations unies sur les droits de l'homme ont publié une déclaration soulignant le non-respect par le gouvernement français des droits fondamentaux à la participation, à la consultation et au consentement libre, préalable et éclairé du peuple autochtone kanak et de ses institutions.

Plus tard, en octobre 2024, la France et le gouvernement de Nouvelle-Calédonie ont invité une mission externe du Forum des îles du Pacifique à évaluer la situation après mai 2024. La mission Troïka-Plus du Forum des îles du Pacifique était composée des Premiers ministres de Tonga, des îles Cook et de Fidji, du ministre des Affaires étrangères des îles Salomon, ainsi que du secrétaire général et du secrétaire général adjoint du Forum. Il s'agissait de la mission ministérielle de plus haut niveau jamais envoyée par le Forum pour suivre l'évolution de la situation dans la possession française. La mission Troïka du PIF s'est principalement concentrée sur la situation politique et économique dans le territoire.

*Ces femmes ont été au cœur du mouvement, jouant un rôle clé dans le rétablissement du calme et le renforcement de la résilience sociale au sein des communautés touchées.*



# CONCLUSIONS DE LA MISSION DANS LE PACIFIQUE

RÉALITÉS ET LIMITES DU PROCESSUS DE DÉCOLONISATION  
DANS LE CADRE DES ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS





Les conclusions d'un audit de décolonisation de la Kanaky Nouvelle-Calédonie, commandé par la France, ont été publiées en 2023 (Rapport d'audit : Audit de décolonisation de la Nouvelle-Calédonie, 27 mai 2023)<sup>[3]</sup>. À l'aide d'un cadre d'audit fondé principalement sur les dispositions et les critères de décolonisation énoncés dans les principales résolutions des Nations unies (résolutions 15/14 (1960) et 41/41/A (1986)), il a été constaté que la France, en tant que puissance administrante, avait rempli ses obligations au titre des arrangements institutionnels susmentionnés.

Toutefois, une évaluation sommaire de la flambée de violence qui a éclaté en mai 2024 en Kanaky Nouvelle-Calédonie, mettant fin à une période de « paix relative » sous le régime des accords, offre des raisons immédiates et convaincantes de reconsidérer cette conclusion. . En effet, la Mission a clairement entendu que les événements de mai 2024 n'étaient ni le résultat d'une tentative politiquement motivée des militants indépendantistes de faire dérailler le processus d'autodétermination, ni d'un opportunisme insensé, comme l'ont prétendu les voix françaises et loyalistes. Il s'agissait plutôt d'un soulèvement des personnes délaissées de longue date dans

un processus de décolonisation inéquitable. Ce soulèvement résultait de l'incapacité systématique de la France à répondre aux revendications de longue date et de l'incapacité des accords à résoudre ces problèmes. La décision de la France d'ouvrir les listes électorales a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase et déclenché le soulèvement populiste.

La Mission a été informée qu'à partir de 2018, la France s'était manifestement écartée de l'esprit de ces accords. Plus de trente ans après les accords initiaux de 1988, le rééquilibrage socio-économique promis n'a toujours pas été réalisé. Bien qu'apparemment spontanée, la révolte menée par les jeunes qui a éclaté en mai 2024 était en fait la conséquence inévitable de disparités socio-économiques qui s'aggravaient depuis longtemps, une condamnation sans appel de l'approche défaillante de la France en matière de décolonisation. Les partis politiques, les syndicats et les organisations communautaires avaient à plusieurs reprises mis en garde l'État français contre ces frustrations croissantes, en particulier après le référendum sur l'indépendance de 2021, qui avait été entaché d'irrégularités.

La Mission a entendu des exemples concrets de cet abandon, tels que l'aliénation continue des groupes coutumiers de leurs terres ancestrales, dont plus de 70 % sont toujours entre les mains de l'État ou d'intérêts privés non kanak, l'incapacité à fournir une formation professionnelle adéquate et de haute qualité aux Kanak, et l'absence d'efforts sincères pour transférer les capacités et les responsabilités, jusqu'à la décision unilatérale de la France de « dégeler » les listes électorales locales pour les élections provinciales – le déclencheur immédiat/ultime du soulèvement – qui a été considérée comme la goutte d'eau qui a fait déborder le vase des humiliations coloniales. Il a été clairement exprimé que l'ère des nouveaux accords était révolue ; la demande immédiate est celle d'actions concrètes qui ouvrent véritablement la voie à l'autodétermination, à la souveraineté et à l'indépendance de la Kanaky.

Si les accords de Matignon-Oudinot (1988), l'accord de Nouméa (1998) et la résolution des Nations unies rétablissant la Nouvelle-Calédonie sur la liste des territoires à décoloniser constituent des cadres institutionnels formels importants, les observations de la mission soulignent une omission critique : ces accords ont largement exclu des institutions alternatives essentielles qui constituent le tissu même de la vie politique, sociale et économique de la Kanaky. Les églises, les communautés locales, les systèmes culturels et leurs chefs traditionnels, ainsi que les organismes et les communautés de la région Pacifique, forment des réseaux puissants et influents qui fonctionnent parallèlement aux structures officielles. Les conclusions de la Mission révèlent que la voie vers la décolonisation de la Kanaky ne peut être tracée uniquement à travers le prisme de ces accords. Elle doit au contraire intégrer et reconnaître de manière holistique les rôles et les perspectives cruciaux

de ces institutions souvent négligées mais profondément ancrées.

La discussion qui suit met en lumière les réalités et les limites du processus de décolonisation dans le cadre institutionnel prescrit. Ces témoignages, partagés selon différentes perspectives, y compris celles des femmes et des jeunes, mêlent les politiques officielles, les statistiques officielles et les archives aux expériences et observations réelles des gens. Les questions et les défis sont abordés par thème et par secteur (éducation, santé, emploi, économie, politique, etc.), en soulignant également leur nature transversale.

*La Mission a entendu des exemples concrets de cet abandon, tels que l'aliénation continue des groupes coutumiers de leurs terres ancestrales, dont plus de 70 % sont toujours entre les mains de l'État ou d'intérêts privés non kanak...*

# LES DIMENSIONS POLITIQUES

## I. L'appel à l'unité

La mission a reconnu que l'unité au sein du mouvement indépendantiste était cruciale et urgente. Cela est particulièrement nécessaire dans le contexte de multiples crises socio-économiques, perpétuées par l'incapacité de la France à contribuer au rééquilibrage, qui est imprégnée d'une politique de la peur et du renforcement des positions loyalistes. La mission a reçu l'assurance que, bien que les divergences dans la stratégie des indépendantistes soient reconnues, le mouvement restait uni autour d'une vision commune d'un pays indépendant ; en cas de divergences et de conflits internes, les groupes s'efforceraient de trouver des moyens de travailler ensemble.

- Cela sera réitéré au cours des 40 années suivantes, en affirmant l'inclusion de tous les peuples de Nouvelle-Calédonie dans un destin commun, malgré l'hostilité de certains membres du mouvement anti-indépendantiste à l'égard d'une identité pan-océanienne;
- La subvention du développement de toutes les communautés grâce aux bénéfices de l'industrie du nickel;
- La patience et la volonté inébranlables de s'engager dans un dialogue pacifique avec les autres parties pour un destin commun, malgré la rupture répétée de la confiance par la France et l'hyper-provincialisation, le fédéralisme et l'orientation extrême des partis loyalistes.

## II. Les concessions des Kanak sur la souveraineté

Les concessions des Kanak ont été constantes et essentielles au processus des accords et à l'engagement avec l'État français, les loyalistes et les autres communautés résidentes. La mission a appris que les dirigeants du mouvement indépendantiste avaient, par leur participation et leur approbation des accords de 1988, fait des concessions majeures, bien que coûteuses. Des exemples incluent:

- a) Le souhait des dirigeants du mouvement indépendantiste d'inclure les non-Kanak dans leur vision d'un avenir indépendant;

## III. L'utilisation de la démocratie comme arme par la France

La Mission note que la France n'est pas un arbitre neutre, mais qu'elle a toujours eu un intérêt direct dans l'issue du processus en tant que puissance coloniale. Nous concluons que la France a violé de manière flagrante et répétée les promesses faites dans les accords, mais qu'elle demande aujourd'hui aux mouvements politiques indépendantistes de Kanaky de lui faire confiance pour agir conformément aux responsabilités du processus de décolonisation.

Les efforts visant à trouver une solution menée par la Kanaky à une crise socio-économique qui

s'aggrave sont entravés par l'ingérence continue de la France et les distractions politiques dans le processus de décolonisation. Par exemple, les communautés ont fait savoir à la Mission que la présence de gendarmes armés dans les quartiers de la Kanaky et dans les espaces publics spécifiques aux Kanak constituait une tentative d'intimidation militaire et sapait la sécurité et la confiance du peuple kanak dans les efforts visant à garantir une résolution pacifique. En outre, de nombreuses voix kanak se sont élevées pour dénoncer le fait que l'interdiction des réseaux sociaux (TikTok) et la censure des médias par les autorités françaises constituaient des outils de communication biaisés qui favorisaient les perspectives pro-françaises et anti-kanak, affaiblissant ainsi les efforts visant à trouver une solution à l'insurrection menée par les Kanak et une voie juste pour tous. Ce fossé persiste et se perpétue à travers les institutions et les structures politiques françaises, se traduisant par un écart croissant entre les processus politiques et les préoccupations socio-économiques.

La mission a été informée que les délais imposés unilatéralement par la France ne laissent pas suffisamment de temps et d'espace pour le deuil et le rétablissement après mai 2024, ni pour la diakogue avec la population. La France a fait preuve d'un comportement tout aussi intransigeant lorsqu'elle a refusé de tenir compte du mécontentement des Kanak concernant le troisième référendum sur l'indépendance en décembre 2021. Ce référendum a été organisé à la hâte en pleine pandémie de COVID, malgré les appels à un report.

La mission a appris que les violations répétées et continues de la confiance par la France ont créé une profonde réticence à entamer des négociations avec le gouvernement français.

La mission a entendu les communautés kanak dire que les préoccupations suivantes des Kanak continuent d'être stratégiquement ignorées par la France, qui s'en sert comme d'une arme politique pour maintenir la division :

1. Modification unilatérale des accords tripartites de Nouméa concernant le troisième référendum et refus d'organiser un troisième référendum libre et équitable
2. Insistance belliqueuse sur le dégel des listes électorales établies par l'accord de Nouméa
3. Réponse excessivement violente aux manifestations du 13 mai et des semaines qui ont suivi.
4. L'incapacité des forces de l'ordre à traiter de manière équitable et impartiale les troubles civils qui ont débuté le 13 mai.
5. Refus d'autoriser la tenue d'élections provinciales malgré la preuve, apportée par les élections législatives de juin 2024, qu'il était possible d'organiser des élections libres et équitables, même en période de conflit (encadré 1).
6. L'arrestation et le transfert vers la France des dirigeants politiques du mouvement indépendantiste kanak.<sup>[4]</sup>

## Encadré 1 : Retards stratégiques dans la tenue des élections provinciales

Diverses voix politiques kanak ont informé la Mission que les élections provinciales sont cruciales car la base de soutien à l'indépendance est en augmentation et qu'il y avait de fortes chances que les partis indépendantistes remportent les élections provinciales dans le sud. La France avait déclaré que les élections provinciales n'auraient pas lieu en raison de la situation sécuritaire et de l'instabilité politique dans le territoire. À la suite des soulèvements de 2024, le gouvernement français a fait valoir que les conditions n'étaient pas propices à un processus électoral libre et équitable. Le peuple kanak considérait le report continu par la France de la tenue d'élections provinciales comme une manœuvre stratégique de sa part visant à gagner du temps pour permettre aux partis pro-français au sein de la Kanaky-Nouvelle-Calédonie (KNC) de renforcer leur soutien, et, dans le même temps, de créer des situations rendant difficile pour le peuple kanak de mobiliser sa base de soutien existante, détournant ses voisins des rassemblements politiques et les incitant à se concentrer sur la satisfaction de leurs besoins fondamentaux, et forçant les dirigeants kanak à se plier à un calendrier de négociations prioritaire pour la France qui ne correspondait pas aux besoins des communautés kanak après le soulèvement. Cela démontre que la France utilise la démocratie comme une arme pour saper les droits politiques du peuple kanak. Les implications de la tactique stratégique de retardement de la France alimentent la méfiance à l'égard d'un processus authentique vers une KNC pacifique et juste pour tous.

Un dirigeant communautaire a déclaré à la mission que « le report des élections provinciales est une manœuvre politique de la France visant à permettre à l'administration provinciale loyaliste actuelle d'éloigner davantage les populations kanak et océaniennes de toute prestation sociale, maintenant le peuple kanak dans une situation de chantage entre ses besoins fondamentaux et ses droits politiques.

## IV. Les voies vers la réconciliation

La mission reconnaît et amplifie les sentiments des voix indépendantistes, affirmant que la condition préalable à toute discussion sur la réconciliation et les voies à suivre doit être que la France rectifie ces violations. Cela nécessite de prendre des mesures concrètes pour regagner la confiance des représentants du peuple kanak et leurs aspirations légitimes à l'auto-détermination, à la souveraineté et à l'indépendance. Plus précisément, le gouvernement français devrait accéder aux demandes suivantes :

1. La libération immédiate du président du FLNKS, Christian Tein, et des autres prisonniers politiques kanaks.<sup>[5]</sup>
2. La tenue immédiate d'élections provinciales libres et équitables.



# LES INJUSTICES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

## I. Terres

La colonisation de la Kanaky Nouvelle-Calédonie a été un processus extrêmement violent. L'État français a acquis de force les terres traditionnelles kanak afin de répondre à ses priorités coloniales, notamment l'immobilier pour les colons blancs, les travailleurs immigrés, les intérêts agricoles et miniers, et comme colonie pénitentiaire.

L'acquisition de terres par l'État a aliéné les Kanak de leurs terres, déplaçant plusieurs tribus vers la moitié orientale montagneuse de la Grande Terre. Cette « libération » forcée des plaines fertiles de la moitié occidentale pour l'agriculture s'est étendue sur presque toute la longueur de l'île (encadré 2).

Cette appropriation coloniale des terres s'est accompagnée du déplacement forcé des Kanak de leurs terres coutumières vers des réserves tribales prescrites, entraînant

le déplacement massif des populations Kanak de leur 'endroit'. Selon la Charte du peuple kanak rédigée par le Sénat coutumier kanak, cette politique coloniale française, parmi d'autres, «... a frappé l'ensemble des chefferies du pays kanak». Dans pratiquement toutes les régions de la Grande Terre, la violence de la colonisation a entraîné la disparition de clans et de chefferies, ainsi que le déplacement de tout ou partie des populations de tribus et de régions entières. Le traumatisme de cette violence a marqué de façon permanente les structures coutumières et les populations qui les habitent» (Charte du Peuple Kanak).

Après plus de 170 ans de colonisation, et malgré les dispositions des accords visant à rééquilibrer les inégalités et les injustices de longue date, les propriétaires fonciers coutumiers ne détiennent encore que 27 % des terres, tandis que l'État français en contrôle 50 % et les intérêts privés 23 %.

### Encadré 2 :Les droits fonciers en Kanaky, les terres coutumières et les tensions géopolitiques

Pour les peuples de Kanaky, la terre est plus qu'une simple propriété ; elle est le fondement de leur identité, de leur culture et de leur structure sociale. Après l'annexion française des îles en 1853, une grande partie de ces terres a été saisie à des fins coloniales, dépossédant les Kanak et laissant derrière elle un héritage de profonde instabilité et de conflits. Aujourd'hui, l'une des questions cruciales pour les dirigeants kanak est la récupération et l'administration des terres qui leur ont été enlevées, afin de garantir aux générations futures l'accès à leurs territoires ancestraux.

Les discussions récentes entre les chefs coutumiers kanak révèlent les défis complexes auxquels ils sont confrontés pour naviguer dans les systèmes modernes de propriété foncière tout en préservant leurs modes de vie traditionnels. La répartition actuelle des terres en Nouvelle-Calédonie est très déséquilibrée, avec trois catégories principales:

- Terres appartenant à l'État (50 %) : connues sous le nom de « terres domaniales », elles sont sous le contrôle du gouvernement.
- Terres privées (23 %) : elles appartiennent à des particuliers et à des entreprises, et sont pour la plupart un héritage de la colonisation.
- Terres coutumières (27 %) : elles comprennent les terres conservées par les Kanak dans des réserves désignées et les terres qui ont été progressivement restituées au peuple kanak depuis les accords de 1988. Cela inclut les terres des îles Loyauté, qui ont été désignées comme réserve.

Malgré des décennies d'efforts pour réclamer la restitution des terres aliénées, le peuple kanak détient une part minoritaire des terres. Comme l'a fait remarquer un chef, « en réalité, nous ne possédons que 17 % des terres » si l'on exclut la réserve des îles Loyauté. Un chef a raconté l'histoire d'un clan dont les ancêtres ont été dépossédés de 3 000 hectares, une perte profonde qui symbolise la dépossession et les injustices historiques plus générales.

Une question centrale soulevée par les chefs est de savoir si les jeunes Kanak auront accès à la terre à l'avenir, en particulier s'ils n'ont pas les moyens d'acheter une propriété privée. « Les jeunes kanak d'aujourd'hui auront-ils accès à la terre à l'avenir ? À la terre, disons, par exemple, bien sûr, ils auraient accès à des terres privées s'ils avaient l'argent. Mais s'ils n'ont pas l'argent, peuvent-ils accéder à la terre par des moyens coutumiers ? Telle est la question. »

Cette question met en évidence une tension fondamentale entre le concept occidental de la terre comme marchandise et la croyance kanak selon laquelle la terre est inaliénable. Cela fait également écho aux valeurs de Do Kamo et au caractère sacré des relations entre l'homme et l'environnement. Comme l'a expliqué un chef : « La terre dépend des règles des « 4 I » : inaliénable, incessante, incommutable et imprescriptible. Cela signifie que nous n'avons pas le droit de voter pour la terre. La terre est transmise de génération en génération. Nous n'avons pas le droit de vote. »

Le système foncier coutumier contraste fortement avec le cadre foncier français. Les revendications foncières coutumières remontent à plusieurs décennies, mais comme l'a déclaré un chef à la mission : « Le pourcentage [de terres coutumières] ne change pas pour la Kanaky aujourd'hui, il est très difficile d'évoluer car nous devons composer avec deux types de droit : le droit commun français et le droit coutumier. Nous devons trouver un équilibre, mais le droit commun français prime sur le droit coutumier. » Plusieurs chefs ont souligné que le seul moyen d'accroître de manière significative leur administration des terres est l'indépendance, qui leur permettrait de réformer les lois foncières. Ils estiment nécessaire de récupérer la grande majorité des terres, déclarant : « Il reste encore 80 % à récupérer. »

## Tensions internes et développement

Le processus de restitution des terres, qui a progressivement rendu certaines terres au peuple kanak depuis les années 1980, a également créé des défis internes. Alors que l'intention était de rectifier les injustices passées, la pratique de l'administration française consistant à restituer les terres à des « groupes de clans » plutôt qu'à des clans spécifiques a conduit à des conflits internes. Un chef a expliqué : « Lorsque vous donnez l' à un groupe de clans comme celui-ci, cela crée parfois des tensions internes. » Il s'agit là d'un autre exemple du mépris colonial pour la nécessité de réparer de manière réfléchie les injustices historiques infligées au peuple kanak et à ses terres.

En outre, les chefs ont reconnu que le développement des terres récupérées a été lent. L'un des facteurs clés a été l'absence de financement disponible pour développer les terres coutumières. D'autres facteurs incluent les conflits localisés entre clans résultant de la mise en œuvre coloniale maladroite, mentionnée précédemment, des restitutions de terres promises dans les accords, ainsi que le manque de ressources pour soutenir l'autorité restaurée des chefs dans ces processus. Le Sénat coutumier s'efforce actuellement de « réhabiliter le rôle des chefs » et de leur fournir les moyens de gérer et de développer leurs terres. Comme l'a expliqué un chef, « si les chefs et les clans ont les moyens, ils peuvent développer les terres ».

Cette étude de cas illustre le lien complexe entre la terre, l'identité et l'autonomie politique du peuple kanak. La lutte ne porte pas seulement sur la propriété, mais aussi sur la préservation d'un mode de vie remis en question depuis des générations. Leur avenir dépend de leur capacité à reprendre le contrôle des terres kanak et à renforcer le leadership traditionnel afin d'assurer un avenir durable à leurs jeunes.



## II. Éducation et culture

L'éducation, dont un élément essentiel est l'enseignement de la langue et de la culture kanak, est fondamentalement liée à la lutte des Kanak pour l'indépendance. La transformation des systèmes éducatifs coloniaux a été une considération clé dans les manifestations qui ont précédé les accords, pendant les négociations avec les autorités françaises et, bien sûr, dans les accords de Matignon et de Nouméa. Si les dispositions pertinentes des accords respectifs pouvaient, à première vue, être facilement interprétées comme étant dans l'intérêt de l'éducation kanak, la Mission a appris que l'impact global de ces dispositions ne soutient pas la vision de la souveraineté et de l'indépendance kanak, mais plutôt le maintien de la participation kanak aux niveaux inférieurs d'une économie coloniale. Pour paraphraser les mots d'une mère kanak, « le système éducatif est conçu pour fournir de la main-d'œuvre à l'industrie minière ».

Selon un ancien de la tribu, les accords ont reçu le statut de « sauveurs » et le rôle d'achever le processus d'autodétermination. Cependant, peut-être dans l'intérêt du développement et de l'économie, le mouvement a perdu de vue son aspiration à la décolonisation, les principales victimes étant la langue, la culture et l'identité.

Les dispositions accordant une plus grande autonomie aux programmes préscolaires et primaires, ainsi que l'enseignement des langues autochtones kanak dans les écoles primaires et secondaires, sont reconnues. De plus, leur reconnaissance et leur inclusion en tant que langues d'enseignement sont reconnues. Les élèves sont néanmoins orientés vers un système scolaire secondaire et tertiaire de l'État français, avec ses propres exigences en matière de diplômes d'enseignement supérieur et ses priorités en matière d'emploi.

L'apprentissage des langues autochtones bénéficie d'un soutien limité tout au long du cycle scolaire, l'apprentissage préscolaire faisant la transition vers le système éducatif français. Dans ce système, « l'apprentissage des langues étrangères » donne la priorité à l'anglais ou à l'espagnol, mais pas aux langues kanak. En fin de compte, le système éducatif est adapté à une aspiration française plutôt qu'à une vision kanak indépendante. Cela est particulièrement vrai dans la province du Sud, où le système éducatif est étroitement lié à la vision politique loyaliste qui consiste à rester sous la domination française.

Afin de faciliter le transfert des compétences prévues dans les accords, des initiatives ciblées telles que le système de formation « Cadres Avenir » ont été mises en œuvre pour contribuer à améliorer le niveau d'éducation des Kanak. La Mission a toutefois appris que d'autres dispositions visant à promouvoir une identité commune pour tous les « Néo-Calédoniens » (Accord de Nouméa) ont en fait annulé la priorité accordée à l'éducation des Kanak. De plus, alors que l'initiative des cadres a ouvert des possibilités de formation dans d'autres juridictions des îles du Pacifique, la France a continué à veiller à ce que le développement des compétences se fasse par l'intermédiaire de Paris, bloquant ainsi activement l'engagement sous-régional et régional.

Parmi les autres défis ayant une incidence sur les priorités en matière d'éducation des Kanak, on peut citer :

- l'incompatibilité du système d'éducation formelle avec l'apprentissage culturel kanak en raison de l'utilisation prédominante de la langue française, la non-reconnaissance des éducateurs coutumiers kanak parce qu'ils ne possèdent pas les qualifications appropriées [reconnues par la France], et le temps relativement plus important que les enfants kanak passent dans l'éducation formelle par rapport à la socialisation au sein de la famille, de la tribu et des milieux coutumiers ;
- le risque accru de perte de la langue et, par conséquent, de perte de la culture ;
- le « canalisation » des enfants kanak vers un système éducatif français orienté vers la France, avec des priorités françaises plutôt que kanak, qui contribuent à renforcer l'admiration et l'identification à un modèle d'avenir du pays orienté vers la France ;
  - a. Par exemple, le baccalauréat, diplôme français standardisé requis pour entrer à l'université, entrave la progression des étudiants kanak dans la plupart des domaines. La Mission a été informée que les étudiants kanak sont souvent encouragés à suivre des filières de formation « techniques », plutôt que des filières académiques ou scientifiques. Cette pratique limite effectivement leurs perspectives de carrière et perpétue les inégalités économiques, faisant du système du baccalauréat un outil qui canalise les étudiants kanak vers des emplois moins bien rémunérés, plutôt que de leur offrir un accès égal à un large éventail de parcours académiques.
- Le défi de la décolonisation de l'éducation dans un système colonial.

- bll n'y a pas suffisamment de Kanak qualifiés dans divers secteurs pour diriger le pays.

Le soulèvement du 13 mai a eu des répercussions supplémentaires et profondes sur les familles confrontées à une grave crise économique, marquée par des pertes d'emploi généralisées et d'importantes difficultés financières pour l'éducation des enfants. La Mission a été informée que de nombreux élèves kanak ne peuvent se permettre plus d'un repas par jour et que les tarifs des bus ont augmenté depuis le soulèvement de mai. Par exemple, la Mission a appris de toutes les personnes interrogées que les tarifs des bus avaient doublé après le soulèvement de mai, passant d'environ 250 XPF par trajet à 500 XPF, et que de nombreux étudiants et travailleurs de la périphérie de Nouméa devaient prendre deux bus pour se rendre à l'école, ce qui leur coûtait 2 000 XPF (20 dollars américains) par jour et par personne pour l'aller-retour. Le manque de nourriture, de vêtements et de fournitures adéquats est devenu à son tour un obstacle considérable à la poursuite de leur scolarité. Cette situation a été aggravée par l'introduction, au début de l'année, de conditions d'éligibilité aux bourses d'études, qui semblent toucher de manière disproportionnée les élèves kanak de la province Sud. Ce point est examiné plus en détail dans la section consacrée aux « punitions collectives » ci-dessous.

Outre la fermeture prolongée des écoles, les violences et les décès survenus à proximité des familles et des communautés ont causé un traumatisme profond et généralisé aux habitants des quartiers et des communautés les plus touchés, en particulier aux jeunes et aux enfants. La Mission a appris qu'en avril 2025, le membre du gouvernement en charge de l'Éducation n'avait pas réussi à traiter de manière adéquate les traumatismes et à

favoriser le rétablissement des écoliers. Les services de conseil ne sont proposés qu'à titre individuel, ce qui est à la fois insuffisant pour répondre aux besoins et inapproprié au regard de la nécessité d'un rétablissement communautaire/collectif des traumatismes.

### III. Santé

Plus de 10 000 personnes (4 % de la population) ont quitté le pays à la suite du soulèvement de mai 2024. Parmi elles figuraient un nombre important de professionnels de la santé et de travailleurs sociaux qui, selon l'Association médicale française de Nouvelle-Calédonie, représentaient environ « 20 % des 1 000 médecins enregistrés localement en février 2024 ».<sup>[6]</sup> La pénurie de personnel médical qui en a résulté a entraîné la fermeture temporaire des services d'urgence de l'hôpital de la province du Nord, affectant les côtes nord et est. Les hôpitaux de Nouméa auraient également suspendu leurs services.

Depuis plusieurs années, le secteur de la santé est confronté à une pénurie de médecins, d'infirmières, de kinésithérapeutes, de sages-femmes, de chirurgiens-dentistes et d'autres spécialistes, ce qui a gravement affecté la qualité des soins. La situation reste critique ; au 22 mars 2025,<sup>[7]</sup> le gouvernement n'aurait reçu que 46 candidatures pour son initiative de réserve sanitaire, ce qui reste insuffisant pour répondre aux besoins croissants.

Là encore, la Mission a constaté le retard pris dans le développement des compétences locales, en particulier chez les Kanak, dans le domaine médical, malgré des améliorations dans le domaine des soins infirmiers. Si le soulèvement a déclenché une crise médicale, la gravité de son impact sur la prestation des soins de santé condamne la mise en œuvre des dispositions pertinentes des accords, notamment celles visant à améliorer l'accès des Kanak à l'éducation et à l'emploi, en particulier dans les professions médicales et autres professions techniques.

### IV. Défis économiques

L'économie de la Kanaky Nouvelle-Calédonie repose depuis longtemps sur l'exploitation minière, les services publics et le tourisme. La Mission a appris que peu d'efforts avaient été faits pour diversifier la base économique et tirer parti de l'agriculture, de la pêche et d'autres secteurs susceptibles de renforcer la participation des Kanak, des Océaniens et des autres populations résidentes.

À la suite des troubles et de la crise de mai 2024, les analystes ont exprimé de vives inquiétudes quant à la détérioration de la situation économique du territoire. Le soulèvement et ses conséquences ont détruit 800 entreprises, entraînant la perte de plus de 20 000 emplois,<sup>[8]</sup> et un coût estimé à 2,2 milliards d'euros. Les efforts de relance pourraient nécessiter une aide supplémentaire de 4,2 milliards d'euros, perpétuant ainsi la dépendance vis-à-vis de Paris.





Cette dépendance est aggravée par l'instabilité politique en France ; l'effondrement du gouvernement du Premier ministre Michel Barnier<sup>[9]</sup> a encore retardé le soutien financier crucial et les discussions politiques concernant l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. L'incertitude qui entoure la stabilité du gouvernement français et le paysage politique néo-calédonien fait craindre que les conséquences économiques et sociales de cette crise ne deviennent incontrôlables sans une intervention décisive.

L'économie de la Kanaky Nouvelle-Calédonie dépend depuis longtemps fortement de son industrie du nickel, en particulier des exportations vers la Chine, la Corée et le Japon, qui représentent une part importante de son commerce extérieur. Cependant, la chute des prix du nickel, la destruction des infrastructures et les fermetures massives d'entreprises ont gravement affecté les recettes. La crise s'est aggravée avec la fermeture de plusieurs usines de nickel importantes, notamment

l'usine KNS.<sup>[10]</sup> La crise s'est aggravée avec la fermeture de plusieurs usines de nickel importantes, notamment l'usine KNS,<sup>[11]</sup> entraînant des pertes importantes d'emplois et de revenus. La fermeture de l'usine de nickel de Koniambo dans la province du Nord, où le nickel représente 20 % du PIB et 90 % des exportations, a encore exacerbé la crise.

Malgré les plans de sauvetage proposés par le gouvernement, le secteur reste instable et les efforts de relance sont au point mort, laissant les employés du secteur public dans l'incertitude quant à leurs salaires et les entreprises privées en difficulté pour survivre. L'avenir économique de la Kanaky Nouvelle-Calédonie est incertain en raison de la chute des prix du nickel et de la hausse des coûts de production. En outre, la crise a creusé le fossé économique entre le nord, favorable à l'indépendance, et le sud, plus riche, compliquant encore davantage les défis auxquels le pays est confronté en

matière de reprise économique et d'autodétermination, ce qui va à l'encontre des objectifs des accords.

Selon les dernières informations disponibles en janvier 2025,<sup>[11]</sup> un employé sur cinq a perdu une partie ou la totalité de ses revenus depuis mai 2024, et de nombreuses entreprises ont encore du mal à se redresser. En janvier 2025, 5 850 des 11 100 employés qui ont perdu leur emploi depuis mars 2024 sont toujours au chômage complet. La création d'entreprises reste faible, mais pour la première fois depuis mars 2024, le nombre d'inscriptions de travailleurs indépendants a dépassé celui des radiations. Cela suggère que certaines personnes se tournent vers l'entrepreneuriat et créent leur propre emploi.

La crise économique en Nouvelle-Calédonie a durement touché les familles les plus pauvres, rendant leur survie de plus en plus difficile. La hausse du chômage et de l'inflation a ajouté des difficultés financières supplémentaires, conduisant de nombreuses familles à dépendre de l'aide caritative. Depuis mai 2024, environ 20 % des salariés ont perdu une partie ou la totalité de leurs revenus, et plus de 5 000 personnes ont été exclues des programmes d'aide.

La mission a mis en évidence la contradiction et l'injustice de la politique selon laquelle le développement du nickel devrait profiter à tous les citoyens de la Kanaky Nouvelle-Calédonie, et pas seulement aux Kanak. En réalité, cela a conduit à une augmentation des disparités économiques et à la persistance de conditions économiques défavorables pour la population kanak. Pour paraphraser les préoccupations des propriétaires fonciers kanak, « après plus d'un siècle d'exploitation de nos ressources en nickel, nos routes sont toujours pleines de nids-de-poule et la carrière la plus probable pour nos jeunes est de travailler dans les mines ». Outre le pourcentage substantiel des revenus du nickel détournés par les sociétés minières, les propriétaires coutumiers des ressources ont subventionné la croissance et le développement d'autres personnes. Ils ne reçoivent pas de part du capital provenant des ressources extraites de leurs terres, mais seulement une petite partie du budget alloué à leur district à des fins de développement. La Mission a été informée que c'était là l'une des principales raisons de la fermeture forcée des activités minières en 2024.



## V. Emploi

Les accords accordent la priorité au rééquilibrage des inégalités en matière d'emploi. Cependant, la mission a appris que les 40 dernières années, celles des accords, n'ont pas permis de remédier à ces inégalités, comme en témoigne notamment la baisse constante du nombre de Kanak occupant un emploi formel depuis 1998.

Outre la baisse des effectifs, la Mission a également appris que la mise en œuvre des accords n'avait pas permis de rééquilibrer l'accès des Kanak aux postes de haut niveau et/ou aux capacités et responsabilités professionnelles. Comme souligné ci-dessus, la pénurie de professionnels de la santé et des soins médicaux, ainsi que les injustices dans le secteur de l'éducation, entravent l'accès à l'emploi.

Le fait qu'il n'y ait eu qu'un seul commissaire de police kanak jusqu'en 2024 en témoigne également. Il a d'ailleurs été suspendu de ses fonctions l'année dernière, prétendument pour avoir choisi de rester impartial dans l'exercice de ses fonctions pendant le soulèvement et pour avoir ouvert une enquête interne sur le meurtre d'un jeune à Paita par un policier hors service. Selon l'Union Syndicale des Travailleurs Kanak et des Exploités (USTKE), cela reflète malheureusement la discrimination et le racisme dont sont victimes les Kanak, qu'ils soient déjà sur le marché du travail ou qu'ils cherchent à y entrer.

Un autre exemple de harcèlement racial sur le lieu de travail est la divulgation intentionnelle des noms des policiers kanak des quartiers impliqués dans le soulèvement de mai 2024.

## VI. Infrastructures publiques

La Mission a appris que le développement et l'évolution de Nouméa en tant que centre urbain comportaient de forts éléments de ségrégation raciale, les quartiers et les communautés étant grossièrement divisés en fonction de l'ethnicité, du statut social et économique. La conception des zones résidentielles, en particulier la séparation nette entre les projets de logements « sociaux » et les zones résidentielles plus aisées, crée un contraste saisissant entre les quartiers à prédominance « blanche » et ceux à prédominance « métisse » de Nouméa. Apparemment, jusqu'à très récemment, il existait des établissements de divertissement dans les quartiers « blancs » populaires auxquels les Kanak n'avaient pas accès.

La mission a observé que l'aménagement et la planification urbains de la ville de Nouméa ont renforcé la ségrégation socio-spatiale, les communautés kanak étant largement confinées à des zones spécifiques, tandis que d'autres quartiers sont dominés par des populations non kanak, rendant les Kanak indésirables dans ces espaces. Certains jeunes Kanak ont qualifié cette construction urbaine de ségrégation raciale. Ils ont raconté un incident survenu en 2012, au cours duquel certains jeunes Kanak ont été refoulés d'un établissement de divertissement situé dans le quartier à prédominance blanche de Nouméa. Ils ont ajouté que cela était monnaie courante pour la plupart des Kanak, qui ont constaté qu'il existait une préférence tacite pour d'autres groupes ethniques (Français, Tahitiens, Wallisiens et Futuniens).

Le contexte urbain de Nouméa désavantage également les Kanak dans l'exercice d'activités commerciales et/ou la saisie d'opportunités commerciales. La Mission a été informée que les Kanak qui souhaitaient exercer des activités commerciales dans la zone urbaine devaient se soumettre à des procédures strictes pour obtenir des licences commerciales. En outre, les Kanak qui exerçaient des activités dans la zone étaient victimes de discrimination.

Au cours des consultations, les communautés ont fait part à plusieurs reprises de leurs préoccupations concernant le logement social, en particulier son accès, son emplacement et son coût croissant. Elles ont constamment fait part à la mission de leur vision d'une Nouméa devenue une ville océanienne, planifiée et organisée de manière à favoriser les liens entre les groupes et la cohésion sociale. Cette vision, ont fait remarquer certains, s'oppose directement au modèle actuel de logements sociaux en tours, qu'ils considèrent comme une reproduction des villes ségrégées de la France métropolitaine et comme l'antithèse du mode de vie kanak et océanien. Le souhait fort et répété exprimé à la mission était de disposer de plus d'espaces facilitant les rassemblements sociaux et une plus grande intégration entre les différentes communautés.

L'accès équitable aux infrastructures publiques était une préoccupation commune soulevée auprès de la Mission par les Kanak. La Mission a appris que de nombreuses communautés kanak étaient préoccupées par la décision de déplacer l'aéroport domestique de Magenta, dans le centre de Nouméa, à Tontouta, à une heure de route. Apparemment motivé par la nécessité de consolider les services aériens à la suite du soulèvement de mai 2024, le transfert de l'aéroport a des répercussions sur les entreprises locales de la zone desservie par Magenta, augmentant les coûts de transport

pour les populations kanak qui se déplacent entre les îles Loyauté et Nouméa.

*Au cours des consultations, les communautés ont fait part à plusieurs reprises de leurs préoccupations concernant le logement social, en particulier son accès, son emplacement et son coût croissant.*

## VII. Système de justice pénale et droits de l'homme

En Kanaky Nouvelle-Calédonie, les groupes politiques et les organisations de défense des droits de l'homme ont fait part de leurs préoccupations concernant ce qu'ils perçoivent comme un deux poids deux mesures dans le système de justice pénale, en particulier à la suite du soulèvement de mai 2024. Le système est perçu comme appliquant les lois et les sanctions de manière « subjective », souvent au détriment des Kanak. Cette perception découle de la manière dont les autorités françaises ont traité les affaires judiciaires impliquant des Kanak et des personnes de descendance française, en particulier pendant le soulèvement de 2024.

Le cas du seul commissaire de police kanak illustre parfaitement ce traitement différencié. Après le soulèvement de mai 2024, il a été suspendu pendant deux ans pour avoir ouvert une enquête disciplinaire contre un policier français hors service qui avait abattu un jeune Kanak. Alors que le policier français aurait été muté à Tahiti, le commissaire de police kanak a été suspendu, son avenir devant être décidé par le ministre français de l'Intérieur. Cette affaire, telle que rapportée par le syndicat kanak, symbolise l'inégalité de traitement :

« Le système judiciaire français est un instrument de la politique coloniale de répression. C'est une justice partielle. Ce n'est pas de la justice. Le policier qui a tué un jeune Kanak est muté à Tahiti. Le commissaire de police kanak, qui a simplement fait son travail, qui a suivi la procédure, est suspendu pour deux ans. Cette injustice s'étend à des violations plus générales des droits humains. La Mission a appris que le soulèvement avait conduit à ce que beaucoup qualifient de punition collective de la communauté kanak, avec une réponse

axée sur la sécurité qui a privilégié la répression plutôt que la réconciliation.

De nombreux rapports font état d'arrestations arbitraires, de détentions et d'actes de brutalité commis par les forces de l'ordre et de sécurité depuis le soulèvement du 13 mai, ainsi qu'avant celui-ci. Les accusations d'usage excessif de la force et de violence par la police et les milices civiles sont fréquentes. En août 2024, une déclaration sur la Nouvelle-Calédonie des rapporteurs des Nations unies sur les droits de l'homme, publiée par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme,<sup>[12]</sup> a mis en évidence la question de la violence policière.

La déclaration de l'ONU indique : « Nous sommes très préoccupés par l'absence de dialogue, le recours excessif à la force, le déploiement continu de forces militaires et les informations persistantes faisant état de violations des droits humains qui ont visé des milliers d'autochtones kanak.

Nous sommes conscients que certains actes de violence, ainsi que des dommages à des biens privés et publics, ont été commis par certains manifestants. Cependant, les moyens utilisés pour y répondre, leur intensité et leur caractère répressif, la gravité des violences signalées, le caractère raciste et discriminatoire de certains actes de violence, ainsi que le nombre de morts, de blessés, d'arrestations arbitraires, de détentions et de disparitions forcées sont alarmants. »

La mission a appris que des dirigeants et des militants indépendantistes ont été inculpés pour des motifs que leurs partisans qualifient de politiques ou de « fallacieux ». Certains de ces dirigeants ont été transférés par avion militaire

vers des prisons situées sur en métropole, une pratique considérée comme une déportation politique visant à écarter des personnalités influentes de la scène politique locale.

La Mission a été informée que la procédure judiciaire engagée à l'encontre de nombreux jeunes kanak arrêtés pendant le soulèvement avait été critiquée pour sa rapidité excessive. La Mission a appris que les condamnations accélérées avaient été prononcées en toute impunité, limitant souvent l'accès des accusés à un avocat et à une défense adéquate. Cela est particulièrement préoccupant étant donné qu'en 2024, aucun juge kanak n'exerçait encore dans le système judiciaire, ce qui démontre une fois de plus le manque de représentation culturelle et sociale dans le système censé les servir.

La mission a été informée que les arrestations massives ont entraîné une grave surpopulation carcérale. La prison principale de Nouméa, Camp Est, a une capacité d'environ 400 détenus, mais sa

population a considérablement augmenté, ce qui a conduit à des conditions inhumaines. Cette crise de surpopulation était un problème préexistant, mais elle a été exacerbée par les arrestations qui ont suivi les événements de mai 2024. La mission a été informée que le nombre de détenus dépassait de 150 % la capacité de la prison en mai 2024. La population carcérale de la Kanaky Nouvelle-Calédonie est disproportionnellement composée de Kanak, certains rapports indiquant que plus de 90 % des détenus sont des Kanak, un chiffre qui reste alarmant depuis les années 1980. Les syndicats ont régulièrement soulevé cette question, soulignant qu'à la fin des années 1990, la population carcérale était déjà composée à 74 % de Kanak. Les récentes arrestations n'ont fait qu'aggraver ce déséquilibre, alimentant la méfiance des jeunes à l'égard d'un système qu'ils estiment conçu pour les opprimer.

La mission a été confrontée à plusieurs reprises à un profond sentiment de méfiance à l'égard du rôle de l'État français dans le processus de décolonisation de la Kanaky Nouvelle-Calédonie.



Ce scepticisme, exprimé par les représentants kanak, trouve son origine dans la conviction que la France n'est pas un arbitre neutre, mais un acteur clé dans la perpétuation du conflit. Comme l'a déclaré l'un des intervenants, « la France se comporte comme un arbitre, mais c'est en réalité le principal responsable ».

Le sentiment est que la France, plutôt que de faciliter un processus authentique et pacifique vers l'autodétermination, s'efforce activement de maintenir son contrôle sur les ressources du territoire. Un représentant syndical a souligné ce point par une évaluation cinglante : « La France ne sait pas décoloniser ». Cette déclaration implique que les Kanak constatent l'incapacité persistante de la France à tirer les leçons de ses expériences coloniales passées et son recours continu à des stratégies qui profitent à la France au détriment de la population autochtone.

La frustration profonde découlant de ces injustices perçues a atteint un point de rupture, en particulier parmi la jeune génération. Les jeunes, qui se sentent abandonnés par un système dirigé par la France qui n'a pas réussi à résoudre les inégalités sociales et économiques, sont devenus une force radicalisée au sein du mouvement. Un porte-parole du syndicat a noté le changement radical dans leur approche, expliquant que, malheureusement, les jeunes kanak « n'ont pas peur de mourir ». Cette dure réalité souligne le désespoir et la conviction d'une génération qui ne voit aucun avenir dans un processus mené par la France et qui est prête à tout sacrifier pour l'indépendance. Cette perspective révèle un fossé profond et dangereux entre la génération kanak plus âgée et plus engagée politiquement et une cohorte de jeunes kanak désabusés par l'approches diplomatique.



## VIII. Médias

La crise actuelle a un impact significatif sur le secteur des médias et de la communication, les médias nationaux et les industries de la radiodiffusion étant particulièrement touchés. Caledonia TV, une chaîne locale importante depuis 2013, est menacée de fermeture en raison de coupes budgétaires sévères suite aux troubles civils de l'année dernière. La province du Nord, son principal bailleur de fonds, n'a approuvé qu'une fraction du financement demandé pour 2025. En conséquence, le personnel de Caledonia TV, composé d'une trentaine de personnes, est confronté à la menace d'une fermeture après décembre 2025.<sup>[13]</sup> La chaîne, qui est en concurrence avec Nouvelle-Calédonie la Première, financée par l'État, a été une source cruciale d'informations locales et d'actualité.

Sa fermeture porterait un coup dur au paysage médiatique en Nouvelle-Calédonie, après la disparition en 2023 de l'édition papier du principal quotidien, Les Nouvelles Calédoniennes. Le Club de la presse a averti que la perte d'une source d'information locale aussi vitale porterait atteinte à la démocratie et à la qualité du débat public dans le territoire.

## IX. Châtiment collectif

La mission s'est montrée particulièrement préoccupée par l'émergence d'une politique de vengeance avec l'imposition de ce que les personnes que nous avons rencontrées ont qualifié de « punition collective » des communautés kanak par l'État et les autorités loyalistes. Les mesures punitives collectives prises par le gouvernement loyaliste de la province Sud ont visé les quartiers de Nouméa, tels que Vallée du Tir, Montravel, Dumbea, Saint-Louis, Paita, et des municipalités comme Thio, pour leur participation aux « émeutes » de mai 2024.



## Étude de cas :Éducation

Au début de l'année, la province du Sud a établi de nouveaux critères pour l'octroi de bourses d'études, limitant les bénéficiaires à ceux qui résident dans la province depuis au moins 10 ans (contre 6 ans auparavant). Alors que le gouvernement provincial justifie ces coupes budgétaires par la crise économique actuelle, les associations de parents et d'enseignants, ainsi que d'autres groupes concernés, considèrent qu'il s'agit d'une forme de punition collective visant les communautés dont certains membres auraient participé au soulèvement de mai 2024. La nouvelle exigence a eu pour effet immédiat de disqualifier jusqu'à 350 étudiants et d'affecter de manière disproportionnée les communautés kanak. Une partie importante des personnes pénalisées ont déménagé d'autres provinces et sont hébergées par des proches, et ne sont donc pas considérées comme des résidents. De plus, la mise en œuvre de cette politique implique l'accès et l'utilisation d'informations/données personnelles sur la démographie et la localisation provenant des registres scolaires, des registres électoraux et des factures de services publics. Les familles et les groupes les plus touchés considèrent qu'il s'agit d'un déni du droit à l'éducation et d'une forme de ségrégation, qui touche non seulement l'éducation, mais aussi les transports publics et le logement.



## Étude de cas : les transports

Une punition collective a également été infligée à certains quartiers ciblés par le biais de restrictions sur les transports publics. La Mission a appris que les services de bus ont été réduits aux trajets du matin et que le prix des tickets a augmenté de manière prohibitive (500 francs CFP par trajet). Si l'on ajoute à cela l'impact des restrictions de transport susmentionnées résultant des nouvelles conditions d'éligibilité aux bourses, les gens qui font la navette, y compris les travailleurs et les étudiants, dépensent désormais des sommes insoutenables pour se déplacer.



## Étude de cas : Économie – Fermeture de la mine de Thio et répercussions

La municipalité de Thio (dans la région côtière nord-est de la province du Sud) abrite plusieurs sites miniers, dont la mine de nickel la plus grande et la plus précieuse du pays. Lors du soulèvement de mai 2024, toutes les activités minières de Thio ont été fermées de force par des jeunes locaux en solidarité avec les actions menées par les jeunes à Nouméa et à la suite de la fusillade qui a coûté la vie au premier jeune kanak non armé. La mission a appris qu'en réponse à la cessation des revenus provenant du nickel de Thio pour les caisses de la province du Sud, le gouvernement provincial loyaliste a décidé de pénaliser la municipalité en fermant l'école primaire locale, les installations sportives municipales et le centre de santé. Ces services/installations seront transférés vers la municipalité voisine de Bouloupari, sur la côte ouest, ce qui obligera les communautés touchées de Thio, notamment les étudiants et les personnes ayant besoin de soins médicaux, à effectuer de longs trajets.

# LES FEMMES KANAK

Les femmes leaders de Kanaky ont joué un rôle central dans la négociation du retour au calme au lendemain du soulèvement de mai 2024. Les mères, les tantes et les sœurs étaient en contact direct avec les jeunes en première ligne et ont été les premières voix de la paix à se faire entendre au sein des communautés. La mission a entendu de nombreux témoignages sur le courage et les sacrifices personnels des femmes tout au long du soulèvement, comme le franchissement des barrages, le partage de nourriture et la négociation de la paix. L'un de ces collectifs est Solidarité presqu'île de Ducos, un programme d'aide alimentaire lancé par des familles, un programme inter-confessionnel (Église Coeur de Jésus) et désormais étendu à l'ensemble de la communauté, qui garantit aux familles sans

emploi, aux ménages mono-parentaux et aux personnes vivant dans des squats un accès hebdomadaire à l'alimentation (encadré 3).

Un thème récurrent exprimé à la Mission était que « ce sont les mères et les jeunes qui ont réorganisé la vie dans les quartiers multiculturels après mai 2024, en réunifiant les groupes fracturés et en favorisant la résilience communautaire ». En raison des barrages routiers mis en place par les gendarmes et des restrictions de déplacement, beaucoup ont soutenu la résilience communautaire par le biais de « mouvements et collectifs de solidarité » spécifiques à leur quartier.

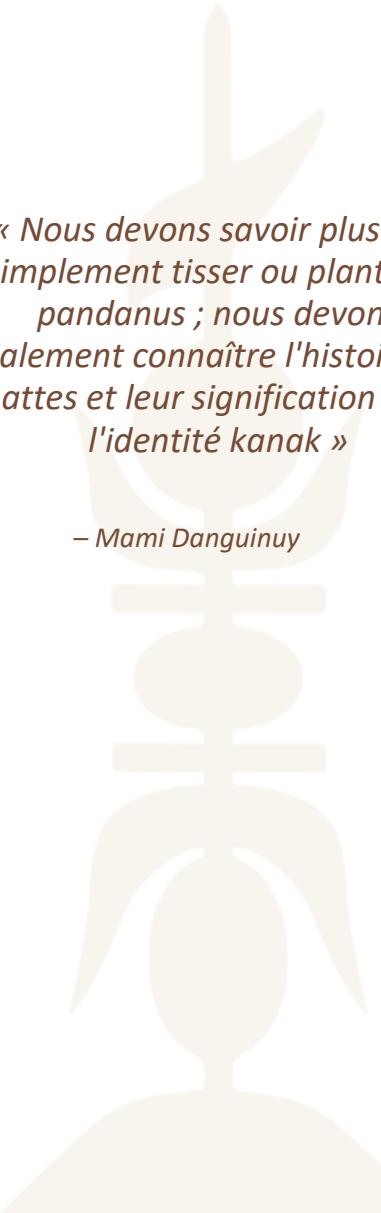


Un mouvement de solidarité féminine qui a vu le jour avant le soulèvement de mai 2024 est le groupe La Natte Kanak, créé en 2016 pour faire revivre le tissage traditionnel de nattes. En réponse à une décision du Sénat coutumier visant à relancer l'utilisation de nattes traditionnelles à la place d'articles achetés en magasin (calicot, sucre, riz, etc.) pour les cérémonies officielles et « le geste », un groupe de femmes de la zone coutumière de Hoot Ma Whap, dans la province du Nord, a entamé un travail lent et régulier de renaissance culturelle de l'artisanat traditionnel féminin. Le groupe s'est rapidement rendu compte que la renaissance culturelle dépendait de la disponibilité d'un matériau écologique traditionnel essentiel : le pandanus. « Pour protéger notre culture, nous devons planter du pandanus », a-t-on expliqué à la Mission. « Et il ne s'agit pas seulement de protéger notre culture, cela permet également de subvenir aux besoins des artisanes. » Cependant, l'accès limité aux terres tribales fait de la culture du pandanus un nouvel obstacle à surmonter pour les femmes kanak.

Mami Danguinuy a collaboré avec un institut technique local pour mettre en place une certification dans le domaine de la culture du tissage kanak, dans le but de promouvoir et de préserver les connaissances et les pratiques traditionnelles. « Nous devons savoir plus que simplement tisser ou planter le pandanus ; nous devons également connaître l'histoire des nattes et leur signification pour l'identité kanak », a-t-elle déclaré. Dans le cadre des efforts visant à revaloriser les arts traditionnels, La Natte Kanak a réussi à collecter 3 millions de francs CFP (environ 30 000 dollars américains) auprès de la Nickel Society, auprès de la Nickel Society, du GoNC et de dons de membres afin de mener la toute première enquête sur le pandanus à l'échelle de KNC et de mettre en place un programme de replantation dirigé par

des étudiants kanak. « Il s'agit d'un projet social, économique et environnemental », a-t-on expliqué à la Mission, « c'est ainsi que nous protégeons notre culture et notre identité ».

Deux autres associations communautaires ont joué un rôle essentiel dans les services d'aide à la communauté tout au long du soulèvement de mai 2024 et depuis lors : l'association Cries et Pleurs des Femmes (CPFA) et l'association Sans Domicile Fixe (SDF). La CPFA a été créée à la suite d'un tragique meurtre-suicide dans un contexte de violence domestique. Elle vient en aide aux communautés océaniennes en particulier, en offrant un refuge aux victimes de violence. L'association SDF aide les personnes sans abri à trouver un hébergement sûr.



*« Nous devons savoir plus que simplement tisser ou planter le pandanus ; nous devons également connaître l'histoire des nattes et leur signification pour l'identité kanak »*

*– Mami Danguinuy*



### Encadré 3 sur Solidarité presqu'île de Ducos

À la suite du soulèvement kanak de mai 2024, la Mission a observé que les femmes avaient joué un rôle central de leadership pendant et après le soulèvement. Leurs efforts ont été particulièrement cruciaux.

L'initiative de distribution de nourriture menée par le groupe Solidarité presqu'île de Ducos, composé principalement de jeunes, est mise en œuvre en collaboration avec les églises locales de Kanaky et la Banque Alimentaire parrainée par le GoNC. Ce projet est dirigé par Yaelle Sahuliwa, qui en est également la fondatrice. Elle a fait part à la mission des défis importants rencontrés dans ses relations avec les autorités, en particulier les difficultés à obtenir des approvisionnements alimentaires, les multiples problèmes rencontrés avec les forces de sécurité françaises et les tentatives de l'équipe pour distribuer des colis alimentaires pendant et après la crise fortement militarisée.

Malgré ces revers, son engagement envers le projet est resté inébranlable. Elle a souligné qu'au-delà de la peur générée par la forte présence des forces militaires armées dans les quartiers et les informations faisant état d'exécutions extrajudiciaires, les familles se retrouvaient sans accès aux biens essentiels et aux produits de première nécessité. Son leadership et sa résilience soulignent le rôle crucial que les femmes continuent de jouer dans les efforts de réponse et de rétablissement de la communauté en temps de crise.

# LA JEUNESSE KANAK

Les jeunes Kanak restent les plus touchés par les inégalités socio-économiques croissantes. La mission a appris que, même avant mai 2024, toute une génération de jeunes avait été profondément touchée par la perte de sa langue et, par conséquent, déracinée de sa culture, de son lieu de vie, de sa spiritualité, de sa philosophie et de ses pratiques qui auraient pu lui donner les compétences nécessaires pour faire face aux réalités d'aujourd'hui. Ces jeunes sont donc déconnectés de leur identité et de leur appartenance kanak. Cela est considéré comme l'une des raisons de leur malaise et de leur participation au soulèvement.

Pour leur participation au soulèvement, des milliers d'entre eux ont été arrêtés et ont purgé des peines prononcées rapidement dans des conditions de sur-population qui ne répondent pas aux normes internationales en matière de droits de l'homme. Beaucoup ont été transférés hors du territoire sans que leurs familles ne sachent où ils se trouvaient. Les communautés ont fait part à la Mission de leurs préoccupations concernant le manque

de justice, de transparence et de communication avec les familles au sujet du sort de leurs jeunes. La Mission a été informée qu'avant le soulèvement de mai 2024, la proportion de Kanak en prison était passée de 65 % en 1996 à 30 % en 1998, puis à 15 % en 2018. Pourtant, après mai 2024, les jeunes kanak représentent plus de 80 % de la population carcérale. La prison de Nouméa aurait été conçue pour accueillir 300 détenus ; cependant, après mai 2024, elle en comptait environ 600, dont plus de 50 ont été transférés vers la France métropolitaine dans le cadre d'un « mécanisme institutionnel », souvent à l'insu de leurs familles. Au moment de la mission, on estimait que 400 prisonniers restaient détenus dans la prison de Nouméa, qui ne peut en accueillir que 300.

La mission a entendu un sentiment puissant et retentissant : « les jeunes d'aujourd'hui n'ont pas peur de mourir », faisant écho à la détermination infaillible de la génération de leurs parents lors des événements tumultueux des années 1980. Bon nombre des anciens et des chefs communautaires rencontrés par la mission ont souligné leur crainte qu'un autre soulèvement de jeunes ne se produise si les inégalités socio-économiques croissantes n'étaient pas résolues.



*Les jeunes Kanak restent les plus touchés par les inégalités socio-économiques croissantes.*

# LA RÉSILIENCE DES KANAK

Pour comprendre la résilience du peuple kanak, il faut également reconnaître les efforts soutenus déployés pour remédier au profond déséquilibre des pouvoirs dans la lutte pour l'indépendance. La Mission a été rappelée que la colonisation française de la Kanaky Nouvelle-Calédonie a été un projet colonial particulièrement brutal et long dans le Pacifique. Dans ce contexte, et malgré les tensions sur la solidarité et la réticence de la France à décoloniser, le mouvement indépendantiste reste intact et actif, comme décrit dans la section « Dimensions politiques » ci-dessus.

Outre la volonté constante d'engager les parties françaises et loyalistes dans les accords au niveau institutionnel, la résilience kanak se manifeste également clairement au sein du mouvement,

en particulier dans la volonté et la capacité des citoyens ordinaires, des associations, des collectifs et d'autres groupes locaux à s'organiser pour renforcer la solidarité, répondre aux crises, se réconcilier et se soutenir mutuellement dans des circonstances extrêmes.

La mission a pu observer de ses propres yeux l'extraordinaire résilience des communautés kanak qui, au lendemain du soulèvement de mai 2024, se sont mobilisées pour répondre à des besoins sociaux et économiques critiques. Cette réponse populaire a mis en évidence l'engagement profond du peuple kanak en faveur du soutien mutuel, de la cicatrisation et du renouveau culturel de leur patrie.



## I. L'éducation et l'engagement des jeunes

La Mission a été informée du rôle crucial joué par les associations de parents et d'enseignants créées avant et après les événements du 13 mai. Un exemple frappant est la collecte de dons organisée le 22 mars 2025 au lycée Jules-Garnier. Cette initiative a été mise en place afin de fournir de la nourriture, des fournitures scolaires et des vêtements à une cinquantaine d'élèves dont les familles connaissaient des difficultés financières en raison de la crise actuelle. Le collectif, formé par des enseignants en 2023, dispose d'un système préexistant, comprenant notamment un centre de recyclage interne, pour venir en aide aux élèves dans le besoin.

Au-delà de l'éducation formelle, la Mission a pu constater comment des groupes de jeunes et de femmes, y compris des artistes, mènent des programmes qui utilisent la musique, le théâtre et d'autres formes d'art pour faciliter l'apprentissage holistique, la guérison et la réconciliation. En outre, les associations locales se sont concentrées sur des cours de langue kanak, un outil essentiel pour reconnecter une génération de jeunes désabusés à leur culture, leur lieu d'origine, leur identité et leur sentiment d'appartenance. Ce travail est essentiel pour les encourager à assumer une plus grande responsabilité pour l'avenir d'un pays souverain.

## II. Les arts et la musique comme outils de guérison

La Mission a appris que de nombreux jeunes étaient en proie à la peur, à la détresse et à l'isolement, choisissant souvent de rester chez eux en raison de ce traumatisme. En réponse, quelques jeunes du quartier ont mis en place une initiative de guérison axée sur la musique, les ateliers artistiques et la danse. Ils ont utilisé ces formes d'expression pour surmonter leur traumatisme et encourager les autres à sortir de leur isolement.

## III. Santé et bien-être

Des collectifs locaux, notamment des associations de parents et d'enseignants, ont également fourni des services de soutien psychologique indispensables dans les écoles et les quartiers. Ils utilisent des processus collectifs/communautaires similaires aux méthodes kanak d'interaction familiale et sociale, caractérisées par l'entraide et le soutien mutuel. Ils veillent à ce qu'un soutien soit apporté à la population, en particulier dans les zones habitées par le peuple kanak, telles que les communautés religieuses et les quartiers. La Mission a appris que cette approche communautaire de la santé mentale et du renforcement de la paix aide les gens à faire face à l'impact psychologique du soulèvement.





#### IV. Sécurité alimentaire et économique

La Mission a été informée de la puissante solidarité qui s'est manifestée pour faire face à l'insécurité alimentaire et économique. Celle-ci a pris la forme de cuisines solidaires et d'initiatives de redistribution alimentaire. Des groupes de femmes ont créé des potagers sur les terres tribales afin d'assurer un approvisionnement régulier en produits frais. Un récit profondément émouvant a été partagé au sujet de la nourriture et des produits envoyés depuis d'autres îles à Nouméa, où ils ont été distribués aux quartiers kanak. La Mission a entendu une description détaillée de ce processus, y compris le déchargement des denrées alimentaires sur le quai et leur distribution sous la surveillance de la gendarmerie française, ce qui témoigne de l'engagement et du danger que représentent ces actes de solidarité.

Pour faire face aux conséquences économiques de la destruction des centres commerciaux, les communautés ont mis en place des marchés et des cantines solidaires afin de permettre l'accès aux produits de première nécessité. Le marché solidaire de Rivièvre Salée, qui se tient tous les samedis, a été décrit comme une initiative clé pour réunir le quartier multiculturel après les événements de mai 2024. Les organisateurs ont déclaré à la mission que le marché offrait un espace permettant aux gens de gagner un petit revenu et qu'il était ouvert à tous, y compris aux Kanak, aux Wallisiens, aux Ni-Vanuatu, aux Vietnamiens, aux Tahitiens, aux Futuniens et aux Indonésiens. La mission a appris que l'objectif principal du marché était d'aider les gens à se rassembler et à se sentir à nouveau en sécurité.

A photograph showing three women from the waist up, sitting on a green mat outdoors. They are wearing traditional Polynesian clothing: sarongs and headbands. The woman in the foreground is wearing a grey and red patterned top and a yellow sarong. She is focused on weaving with long, thin strips of dried palm frond. Two other women are visible behind her, also engaged in weaving. The background shows a natural setting with trees and a building.

# RECOMMANDATIONS DE LA MISSION

## La mission recommande ce qui suit :

Négociation de nouveaux accords institutionnels pour remplacer les accords de Nouméa :

1. Autoriser le retour des dirigeants kanak en Kanaky Nouvelle-Calédonie, y compris le président du FLNKS Christian Téin, qui ont depuis été libérés des prisons françaises.
2. Organisation d'élections provinciales dans les meilleurs délais.
3. Respecter les cycles et les priorités de la société kanak, notamment la nécessité de traiter les objectifs de rééquilibrage en retard (terres, éducation, emploi, économie, etc.), les injustices non résolues (arrestations/détentions arbitraires et incarcération de prisonniers politiques, y compris ceux qui se trouvent encore en France métropolitaine) et d'autres violations des droits de l'homme.

Opportunités régionales (avec le Groupe de fer de lance mélanesien et le Forum des îles du Pacifique, les gouvernements respectifs des îles du Pacifique, ainsi que les secteurs régionaux et nationaux de la société civile)

1. assurer une capacité de médiation neutre pour accompagner le processus de décolonisation et être observé par des experts du Pacifique et internationaux ;
2. faciliter un accompagnement neutre précoce afin de développer les compétences kanak ;
3. mettre en place des accords de coopération en matière de défense et de sécurité sous le contrôle du Pacifique et de la communauté internationale ;
4. revitaliser le mouvement de solidarité au sein de la région en faveur de la Kanaky Nouvelle-Calédonie et renforcer les liens/la proximité entre les peuples du Pacifique.
5. renforcer les échanges entre les peuples, y compris les femmes et les jeunes, au sein de la région, à travers de multiples plateformes (collaboration, visites, échanges culturels et éducatifs, formation, participation à des réunions régionales, etc.) ;
6. veiller à ce que la Kanaky Nouvelle-Calédonie reste sur la liste des territoires non autonomes de l'ONU en voie de décolonisation et à ce que les aspirations à l'autodétermination de la Kanaky Nouvelle-Calédonie restent une priorité urgente pour les dirigeants du Pacifique, individuellement et dans l'agenda régional du GFLM et du FIP.



# SOLIDARITÉ PACIFIQUE/ RESPONSABILITÉ RÉGIONALE



## Solidarité pacifique/responsabilité régionale

Au niveau régional, la Mission recommande que des efforts soient déployés pour :

1. Revitaliser le mouvement de solidarité au sein de la région afin de soutenir la Kanaky et de renforcer les liens/la proximité entre les peuples du Pacifique.
2. Soutien des réseaux du Pacifique pour faciliter les échanges entre les peuples (jeunes) au sein de la région, à travers de multiples plateformes (collaboration, visites, échanges culturels et éducatifs, formation, participation à des réunions régionales, etc.), afin de réaffirmer la solidarité avec le peuple kanak et le soutien régional à l'autodétermination.
3. Développer davantage de ressources en anglais sur les évolutions actuelles afin de les partager avec les communautés anglophones de la région.



## RÉFÉRENCES

AA, (2025). Un tribunal français ordonne la libération du leader indépendantiste de Nouvelle-Calédonie. Disponible à l'adresse : <https://www.aa.com.tr/en/europe/french-court-orders-release-of-new-caledonia-pro-independence-leader/3595699#> (Consulté le 2 septembre 2025).

Berger, R (2023). Audit de la décolonisation de la Nouvelle-Calédonie, mai 2023. Présentation donnée le 1er juin 2023. Disponible à l'adresse suivante :

[https://www.nouvelle-caledonie.gouv.fr/contenu/telechargement/10952/95279/file/230515\\_Audit\\_de\\_decolonisation\\_NC\\_RB\\_V3\\_EN%2020%20June%202023%20\(5\).pdf](https://www.nouvelle-caledonie.gouv.fr/contenu/telechargement/10952/95279/file/230515_Audit_de_decolonisation_NC_RB_V3_EN%2020%20June%202023%20(5).pdf) (Consulté le 25 août 2025)

Centre of constitutional change. (2018) « The New Caledonian Independence Referendum », Cookies sur le site web de l'université d'Édimbourg, 3 septembre. Disponible à l'adresse :

<https://www.centreonconstitutionalchange.ac.uk/news-and-opinion/new-caledonian-independence-referendum> (Consulté le 25 août 2025).

Charte du Peuple Kanak – Socle Commun des Valeurs et Principes Fondamentaux de la Civilisation Kanak (2014)  
Extrait de <https://www.senat-coutumier.nc/les-actions-du-senat-coutumier/la-charte-du-peuple-kanak>

Connell, J. (1987) « Nouvelle-Calédonie ou Kanaky ?L'histoire politique d'une colonie française », Pacific Research Monograph, disponible à l'adresse : <https://openresearch-repository.anu.edu.au/server/api/core/bitstreams/f72e53a7-75d2-49ca-bea7-aa6edca6faf9/content> (consulté le 25 août 2025).

Decloitre, P. (2024) « The controversial French Constitutional amendment: a long and winding journey », RNZ News, 22 février 2024. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.rnz.co.nz/international/pacific-news/509864/the-controversial-french-constitutional-amendment-a-long-and-winding-journe> RNZ (consulté le 26 août 2025).

Dingwall, D. (2024) « La Nouvelle-Calédonie confrontée à une nouvelle incertitude alors que la chute du gouvernement français remet en question les efforts de reconstruction », ABC News, 8 décembre 2024. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.abc.net.au/news/2024-12-08/france-government-collapse-barnier-new-caledonia-uncertainty/104694120> (consulté le 26 août 2025).

Dingwall, D., Iasona, S. & Marchant, G. (2025) « Des milliers de personnes quittent la Nouvelle-Calédonie en proie à des troubles civils, tandis qu'un long processus de reconstruction attend ceux qui restent », RNZ International, 29 mars 2025. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.rnz.co.nz/international/pacific-news/556583/thousands-leave-new-caledonia-in-civil-unrest-as-long-recovery-awaits-those-staying> (consulté le 26 août 2025).

Ambassade de France à Wellington. Disponible à l'adresse : <https://nz.ambafrance.org/Agreement-on-New-Caledonia-signed-in-Noumea-on-5-May-1998> (consulté le 25 août 2025).

Hart, G. (2025) « Kanaky Rising: A timeline of struggle », Red Pepper, 13 février. Disponible à l'adresse : <https://www.redpepper.org.uk/global-politics/colonialism-imperialism/kanaky-rising-a-timeline-of-struggle/> (consulté le 25 août 2025).

Tutugoro, A. (2020) « Incompatible Struggles? Reclaiming Indigenous Sovereignty and Political Sovereignty in Kanaky and/or New Caledonia », Document de travail 2020/5, Département des affaires du Pacifique. Disponible à l'adresse suivante : <https://openresearch-repository.anu.edu.au/server/api/core/bitstreams/3530832d-09ef-4a11-a48a-6a6868f719d4/content> (consulté le 26 août 2025).

Le Monde. (2024) « La police française arrête huit personnes en Nouvelle-Calédonie, dont le chef d'un groupe indépendantiste », Le Monde (édition anglaise), 19 juin 2024. Disponible à l'adresse : [https://www.lemonde.fr/en/france/article/2024/06/19/french-police-arrest-8-in-new-caledonia-including-pro-independence-group-head\\_6675141\\_7.html](https://www.lemonde.fr/en/france/article/2024/06/19/french-police-arrest-8-in-new-caledonia-including-pro-independence-group-head_6675141_7.html) (consulté le 25 août 2025)

Morrow, A. (2020) « Indigenous Participation in the 1931 International Colonial Exposition in Paris », Microsoft Word, 23 avril. Disponible à l'adresse : <https://history.barnard.edu/sites/default/files/inline-files/Anna%20Morrow%20History%20Thesis%20%281%29.pdf> (Consulté le 25 août 2025).

MacLellan, N. (2025) « Le FLNKS rejette officiellement l'accord de Bougival pour la Nouvelle-Calédonie », Islands Business, 13 août 2025. Disponible à l'adresse : <https://islandsbusiness.com/breaking-news/flnks-formally-rejects-bougival-accord-for-new-caledonia/#:~:text=NEW%20CALEDONIA'S%20main%20independence%20coalition,for%20the%20French%20Pacific%20dependency> (Consulté le 26 août 2025).

MacLellan, N. (2025) Fixing New Caledonia's health crisis, Islands Business online, 21 September 2025 <https://islandsbusiness.com/news-break/fixing-new-caledonias-health-crisis/>

Secrétariat du MSG. (2021) « Front de libération socialiste kanak », Melanesian Spearhead Group, disponible à l'adresse : <https://msgsec.info/kanak-socialist-national-liberation-front-flnks/> (consulté le 25 août 2025).

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, HCDH. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.ohchr.org/en/instruments-mechanisms/instruments/declaration-granting-independence-colonial-countries-and-peoples> (consulté le 26 août 2025).

Ponga, A. (2025). Émeutes en Nouvelle-Calédonie : un an après. The Guardian, 13 mai 2025. Disponible à l'adresse : <https://www.theguardian.com/world/2025/may/13/new-caledonia-riots-one-year-on-president-alcide-ponga> (consulté le 2 septembre 2025).

RFI. (2024) « La mine de nickel en difficulté de Nouvelle-Calédonie va licencier 1 200 employés », RFI (édition anglaise), 26 juillet 2024. Disponible à l'adresse : <https://www.rfi.fr/france/20240726-embattled-new-caledonia-nickel-mine-kns-to-lay-off-1-200-staff> (consulté le 26 août 2025).

RNZ. (2025) « La jeune chaîne de télévision de Nouvelle-Calédonie menacée de fermeture en raison de coupes budgétaires », RNZ News, 24 mars 2025. Disponible à l'adresse : <https://www.rnz.co.nz/international/pacific-news/545777/new-caledonia-s-young-tv-faces-closure-due-to-budget-cuts> (Consulté le 26 août 2025).

Robin, J. & Lindor, C. (2025) « Précarité : le collectif Solid'R du lycée Jules-Garnier collecte des dons en faveur des élèves les plus démunis », la 1ère France Info (Nouvelle-Calédonie), 22 mars 2025. Disponible à l'adresse : <https://la1ere.francetvinfo.fr/nouvellecaledonie/precarite-le-collectif-solid-r-du-lycee-jules-garnier-collecte-des-dons-en-faveur-des-eleves-les-plus-demunis-1572034.html> (Consulté le 26 août 2025).

Robin, J. (2025) « Pénurie de soignants en Nouvelle-Calédonie : le gouvernement réitère son appel à volontaires », la 1ère France Info (Nouvelle-Calédonie), 22 mars 2025. Disponible à l'adresse : <https://la1ere.franceinfo.fr/nouvellecaledonie/penurie-de-soignants-en-nouvelle-caledonie-le-gouvernement-reitere-son-appel-a-volontaires-1572013.html> (Consulté le 26 août 2025).

Small, D. (2025) « Document d'information sur la culture kanak — Économie politique concise de la culture et de l'éducation kanak en Nouvelle-Calédonie ». Disponible à l'adresse : <https://ocies.org/about-noumea/background-paper-on-kanak-culture/> (Consulté le 25 août 2025).

Conférence des Églises du Pacifique. (2021) Disponible à l'adresse :

<https://www.pacificconferenceofchurches.org/wp-content/uploads/2022/11/Kanaky.pdf> (Consulté le 25 août 2025).

The Guardian. (2024) « Les élections en Nouvelle-Calédonie reportées d'un an par le nouveau Premier ministre français », The Guardian, 2 octobre 2024 . Disponible à l'adresse :

<https://www.theguardian.com/world/2024/oct/02/new-caledonia-election-postponed-by-a-year-france-pm-michel-barnier> (consulté le 26 août 2025).

Nations Unies. (2024) « Nouvelle-Calédonie », Les Nations Unies et la décolonisation (territoires non autonomes), 20 septembre 2024. Disponible à l'adresse : <https://www.un.org/dppa/decolonization/en/nsgt/new-caledonia> (consulté le 26 août 2025).

Uechtritz, U. (2018) « Blood in the Pacific: 30 years on from the Ouvéa Island cave massacre », Asia Pacific Report, 7 mai 2018, disponible à l'adresse suivante : <https://asiapacificreport.nz/2018/05/07/blood-in-the-pacific-30-years-on-from-the-ouvea-island-massacre/> (consulté le 25 août 2025).

Assemblée générale des Nations Unies. (1986) « Résolution A/RES/41/41 : Mise en œuvre de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux », Assemblée générale des Nations Unies, 41e session, 92e séance plénière, 2 décembre 1986. Disponible à l'adresse suivante : <https://docs.un.org/en/A/RES/41/41> (consulté le 26 août 2025).

Université d'Auckland. (2024) « Now what for New Caledonia? », Université d'Auckland (actualités). Disponible à l'adresse : <https://www.auckland.ac.nz/en/news/2024/12/16/now-what-for-new-caledonia.html> (consulté le 26 août 2025).

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (2024) France : les experts de l'ONU s'alarment de la situation des peuples autochtones kanak et des territoires non autonomes en Nouvelle-Calédonie. Disponible à l'adresse : <https://www.ohchr.org/en/press-releases/2024/08/france-un-experts-alarmed-situation-kanak-indigenous-peoples-non-self> (Consulté le 29 août 2025).

## ANNEXES

### Annex 1 Contexte

#### Colonisation et premières luttes

En 1853, la France a annexé les îles aujourd'hui connues sous le nom de Kanaky Nouvelle-Calédonie et a entamé une colonisation marquée par le déplacement, la marginalisation, la persécution et la discrimination raciale de/à l'encontre de la population autochtone, les Kanak. Comme pour d'autres peuples colonisés, l'expropriation forcée et souvent violente des terres tribales des Kanak au profit des colons, de l'agriculture, de l'exploitation minière et d'autres priorités coloniales a donné le ton au déplacement des populations locales, de leur lieu de vie, de leurs coutumes et de leur économie. La relégation des Kanak à un statut social inférieur sur leur propre territoire, le déni de leurs droits civils et leur exclusion de la vie publique et politique ont été officialisés par le « Code de l'indigénat » (<sup>[14]</sup>) adopté par la France en 1887. Cette période d'oppression et de discrimination raciale a été symbolisée par l'Exposition coloniale de Paris de 1931 (<sup>[15]</sup>), où les Kanaks étaient exposés dans des cages comme des objets exotiques.

La France a également utilisé la Kanaky Nouvelle-Calédonie comme colonie pénitentiaire, avec plus de 21 000 condamnés, dont des prisonniers politiques français, qui y ont été envoyés entre 1864 et 1897. La découverte du nickel en 1864 a donné naissance à une industrie minière qui reste aujourd'hui encore la pierre angulaire de la présence coloniale française et de l'intérêt à long terme de la France pour la Kanaky Nouvelle-Calédonie.

Les estimations de la population kanak précoloniale variaient « entre 50 000 et bien plus de 100 000 »<sup>[16]</sup>. En 1900, ce nombre était tombé à moins de 28 000 en raison des maladies introduites par les Européens, mais aussi des exécutions menées par les agents coloniaux. Même si leur nombre a recommencé à augmenter à partir des années 1930, pour atteindre environ 100 000 à l'aube du siècle, ils étaient alors devenus une minorité sur leur propre territoire. La dynamique démographique est donc restée au cœur de la lutte des Kanaks pour l'indépendance.

#### Changements après la Seconde Guerre mondiale

La création des Nations unies (ONU) en 1946 a marqué une étape importante dans la décolonisation. Outre la Charte des Nations unies (1946), l'ONU a adopté plusieurs résolutions qui ont établi de nouvelles normes internationales, favorisant l'autodétermination de toutes les nations et obligeant les puissances coloniales à assumer certaines responsabilités dans la promotion de ce programme de décolonisation. La résolution 15/14 (XV) de l'Assemblée générale des Nations unies (<sup>[17]</sup>, 14 décembre 1960), qui établit le droit à l'autodétermination de tous les peuples coloniaux, en est un exemple clé. La Nouvelle-Calédonie n'a toutefois été que brièvement répertoriée comme territoire non autonome par les Nations unies entre 1946 et 1947 (<sup>[18]</sup>) et les discussions sur l'indépendance sont restées taboues.

En 1946, la Nouvelle-Calédonie est devenue un territoire français d'outre-mer,<sup>[18]</sup> accordant aux Kanak la citoyenneté française et le droit de vote.

Ce droit de vote a toutefois été constamment dilué par les tentatives de la France de manipuler la dynamique démographique à son avantage. Les libertés civiles ont été restreintes d'autres manières, notamment par des limitations à la liberté de mouvement des Kanak (confinés dans les tribus (réserves tribales) ou déplacés dans l'intérêt de la croissance économique) et à l'accès et/ou à la propriété des terres, dont une grande partie (plus de 70 %) reste aujourd'hui entre les mains de l'État ou d'intérêts privés.

### Résistance et résilience des Kanak sous la domination coloniale française

La résistance kanak à la domination coloniale persiste depuis 1853 ; les idées d'une identité kanak unique et d'un peuple kanak souverain sont restées vivantes. Parmi les escalades notables, on peut citer la révolte kanak d'<sup>[20]</sup>, en 1878, lorsque le grand chef Ataï de La Foa a réuni de nombreuses tribus du centre et lancé une guérilla contre la domination coloniale française, qui a causé la mort d'environ 1 000 Kanak et 200 colons. En 1917, en pleine Première Guerre mondiale, alors que les Kanak et les Tahitiens combattaient en France, le chef Noel a mené une autre révolte contre la domination française. La résistance s'est également intensifiée dans les années 1970-1980, culminant avec les soulèvements de 1984 à 1988, euphémisés sous le nom de « Les Événements », qui se sont terminés par le « massacre d'Ouvéa » (1988)<sup>[21]</sup>, au cours duquel 19 Kanak et 2 soldats français ont été tués.

La persistance de la vision d'une Nouvelle-Calédonie kanak indépendante s'est également cristallisée dans la formation du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS)<sup>[22]</sup> en 1984. Cela a marqué à la fois l'unification des groupes indépendantistes et leur organisation en une alliance politique, comprenant divers partis politiques principalement soutenus par la population indigène kanak, mais bénéficiant également du soutien d'autres communautés ethniques. Lors de sa création en 1984, le FLNKS comprenait toute une série de partis politiques et de groupes militants, notamment :

- Union Calédonienne (UC), un parti de centre gauche, historiquement multiethnique
- Le Parti de Libération Kanak (PALIKA), un parti radical de gauche formé par des étudiants revenus de France après les émeutes de 1968
- Front Uni de Libération Kanak (FULK)
- Union progressiste en Mélanésie (UPM)
- Parti-Socialiste de Kanaky (PSK)
- Union Syndicale des Travailleurs Kanak et Exploités (Confédération des syndicats indépendantistes kanaks et exploités - USTKE)
- Le groupe féministe Groupe des Femmes Kanak et Exploitées en Lutte (GFKEL)

Au fil des ans, certains partis (FULK et PSK) se sont dissous, tandis que d'autres nouveaux partis ont vu le jour (notamment le Parti travailliste PT). Aujourd'hui, l'UC et Palika sont les plus grands partis au cœur de deux groupes parlementaires représentés au Congrès de Nouvelle-Calédonie : l'UC-FLNKS et Nationalistes, et l'Union Nationale pour l'Indépendance (UNI), qui relie Palika et l'UPM.

## Annex 2 Principaux arrangements institutionnels

### a. Accords de Matignon-Oudinot (1988)

Les accords de Matignon-Oudinot<sup>[23]</sup> visaient à mettre fin aux violents affrontements du milieu des années 1980, à prévenir de nouveaux conflits et à promouvoir la réconciliation entre les communautés kanak et européenne. Ils proposaient de mettre fin à l'administration directe depuis Paris et établissaient une feuille de route pour un référendum sur l'indépendance en 1998. Cette feuille de route comprenait des dispositions prévoyant le transfert progressif du pouvoir au peuple kanak, la création d'un cadre de gouvernance partagé et une période de coopération politique et économique de dix ans afin d'assurer la paix et la stabilité dans la région. Les accords visaient également à faciliter une meilleure représentation des Kanak dans les processus politiques et institutionnels, leur accordant ainsi une plus grande autonomie au sein de la République française.

### b. Accord de Nouméa (1998)

L'accord de Nouméa a été signé le 5 mai 1998,<sup>[24]</sup> par le gouvernement français, le FLNKS et le parti conservateur des colons RPCR, et approuvé par référendum par 71,86 % des Néo-Calédoniens. Il s'agit, en substance, d'un plan de décolonisation prévoyant le transfert progressif du pouvoir politique et des responsabilités institutionnelles de Paris à la Nouvelle-Calédonie sur une période de 20 ans. Les principaux engagements de l'accord sont les suivants

- Des modifications de la législation française afin de créer une « souveraineté partagée » et une « nouvelle citoyenneté » pour les habitants de la Kanaky Nouvelle-Calédonie, qui mettent effectivement fin à son statut de « territoire français d'outre-mer » ;
- La mise en place de nouvelles institutions politiques remplaçant l'ancienne Assemblée territoriale, notamment trois assemblées provinciales, un Congrès national, un gouvernement multipartite et un Sénat coutumier kanak ;
- Le transfert irréversible de pouvoirs de la France aux autorités locales, y compris au nouveau Congrès ;
- La reconnaissance de la culture et de l'identité kanak ; et
- La tenue de trois référendums sur l'indépendance à l'issue d'une période de transition de 15 à 20 ans qui permettrait une éventuelle « émancipation ».

Même s'il a été contesté par les autorités françaises, l'accord de Nouméa a également conféré à la Kanaky Nouvelle-Calédonie le statut unique de « pays ».



### c. Résolution rétablissant la Nouvelle-Calédonie sur la liste des territoires à décoloniser de l'ONU

En décembre 1986, l'ONU a réinscrit la Nouvelle-Calédonie sur la liste des territoires non autonomes à décoloniser. Par la résolution 41/41/A,<sup>[25]</sup>, l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU) a réaffirmé le droit inaliénable du peuple colonisé de Kanaky Nouvelle-Calédonie à l'autodétermination. L'accent mis sur le « peuple colonisé », qui désigne spécifiquement le peuple autochtone du pays, les Kanak, est intentionnel et offre une distinction essentielle qui n'est pas souvent reconnue dans le discours actuel. La résolution s'inscrit dans les principes de la Charte des Nations unies et du programme de décolonisation de l'ONU, et elle est amplifiée par les décennies internationales consacrées à l'éradication du colonialisme, qui ont débuté en 1990. Le soutien politique et moral des organisations régionales du Pacifique à cet arrangement institutionnel, le Melanesian Spearhead Group (MSG) [Groupe fer de lance Mélanésienne], qui a mené le lobbying en faveur de la résolution, et le Forum des îles du Pacifique, ont été des éléments essentiels de ce résultat.

En 2020, l'Assemblée générale a adopté la résolution 75/123 déclarant la période 2021-2030 quatrième Décennie internationale pour l'élimination du colonialisme. Cette résolution appelait les États Membres à intensifier leurs efforts pour continuer à mettre en œuvre le plan d'action de la deuxième Décennie internationale (voir A/56/61, annexe). Elle appelait également les États Membres à coopérer avec le C-24 pour actualiser le plan d'action si nécessaire, en vue de l'utiliser comme base pour la quatrième Décennie internationale.

Lors de la session d'ouverture de 2021 du Comité spécial de la décolonisation, le 18 février 2021, l'ambassadrice Keisha McGuire, présidente en exercice du Comité, a appelé tous les États Membres à renouveler leur engagement et à s'efforcer de faire de cette décennie la dernière, en se référant à la résolution de l'Assemblée générale de 2020 qui proclame la quatrième Décennie pour l'élimination du colonialisme (2021-2030).



## Annex 3 Délégation de la mission

**Anna Naupa** (chef de mission) est d'origine erromangane-anglaise, ses ancêtres paternels étant originaires des îles du sud du Vanuatu, marquées par le commerce traditionnel de navelah (palourdes fossilisées), d'ocre rouge et d'ignames, en particulier l'igname « Maré » de l'île de Maré, dans l'actuelle Nouvelle-Calédonie. Doctorante à l'Université nationale australienne, Mme Naupa est une figure de proue dans le domaine de la sécurité humaine et culturelle et de la géopolitique dans le Pacifique. Forte de plus de 20 ans d'expérience, elle a occupé des postes de conseil et de direction au sein d'organisations régionales, notamment le Pacific Fusion Centre et le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique. Son travail consiste notamment à produire des évaluations stratégiques de la sécurité pour les pays insulaires du Pacifique et à faciliter les liens entre les écrivains mélanésiens afin de promouvoir le patrimoine culturel. Elle est titulaire d'une maîtrise de l'université d'Hawaï à Mānoa et de l'université Harvard.



**Le Dr David Small** est un universitaire et avocat de carrière, spécialisé dans l'intersection entre l'éducation et la politique, avec un accent particulier sur la décolonisation. Il a enseigné et mené des recherches pendant de nombreuses années à l'université de Canterbury, où il a analysé de manière critique des sujets tels que le modèle néolibéral de l'éducation à l'e et le rôle de l'éducation dans la colonisation de la Nouvelle-Zélande. Il est également titulaire d'un certificat d'avocat, a enseigné le droit de l'éducation et continue de s'intéresser activement à la Nouvelle-Calédonie. Il est titulaire d'un doctorat en éducation et d'une licence en droit.

**Emele Duituturaga-Jale** est conseillère en développement et en matière d'égalité des sexes. Elle possède plus de 30 ans d'expérience et a travaillé avec des gouvernements, des organisations régionales et des groupes de la société civile dans le Pacifique et dans le monde entier. Mme Duituturaga-Jale est une Fidjienne autochtone originaire de Lakeba, aux Fidji, et a occupé divers postes influents tout au long de sa carrière. Elle a été pendant dix ans à la tête de l'Association des organisations non gouvernementales des îles du Pacifique (PIANGO) et a occupé le poste de PDG/secrétaire permanente du ministère des Femmes, de la Protection sociale, de la Lutte contre la pauvreté et du Logement des Fidji. Elle a également travaillé avec des organisations telles que le Fonds des Nations unies pour la population et le Secrétariat de la Communauté du Pacifique. Son travail porte sur l'égalité des sexes, l'inclusion sociale et le changement climatique. Elle est titulaire d'une maîtrise en commerce.



**Lopeti Senituli** est un juriste tongien et l'ancien président de la Tonga Law Society. M. Senituli possède une vaste expérience au sein du gouvernement, ayant occupé les fonctions de conseiller politique et médiatique auprès de deux Premiers ministres tongiens et de PDG du ministère de l'Intérieur des Tonga. M. Senituli est un militant politique de longue date dans le Pacifique. Il a été directeur exécutif fondateur du Mouvement pour les droits de l'homme et la démocratie des îles Amies (2000-2003) et directeur exécutif du Pacific Concerns Resource Centre (PCRC), le secrétariat du Mouvement pour un Pacifique indépendant et dénucléarisé (NFIP) de 1987 à 1993 à Auckland, en Aotearoa – Nouvelle-Zélande, puis à Suva, Fidji, de 1993 à 2000.

**Secrétariat:** Cette mission a été soutenue par le pasteur Billy Weteweia et Roselyne Makalu de Kanaky Nouvelle-Calédonie, avec les conseils régionaux externes de Joey Tau, Murray Isimeli, Mereoni Chung, Hagino Erasito et Alma Vakatora.

## Annex 4 Messages clés

Les membres de la mission ont transmis ces messages clés aux communautés kanak consultées à la fin de la mission, avant leur départ de Kanaky-Nouvelle-Calédonie.

### [Réaffirmation de la solidarité]

- En tant que Mission des peuples du Pacifique, nous avons été invités par [l'EKPNC/PCC/PANG et d'autres partenaires solidaires en Kanaky Nouvelle-Calédonie] à participer à des échanges culturels et à des visites pastorales auprès des groupes les plus touchés par les événements de mai 2024.
- Notre mission est l'expression d'une solidarité régionale, culturelle et œcuménique dans la recherche d'une résolution pacifique et juste de l'héritage colonial qui perdure en Kanaky Nouvelle-Calédonie.
- Nous soutenons/entendons l'appel de Do Kamo à recentrer l'humanité dans le dialogue autour des besoins réels du peuple de Kanaky Nouvelle-Calédonie.
- La Kanaky fera toujours partie du Pacifique, comme elle l'est depuis des millénaires, liée par des liens de parenté, d'histoire et de culture. Les relations de la France avec la région ne remontent qu'à quelques centaines d'années et ont été fondées sur la conquête, la domination et l'exploitation.
- Nous reconnaissions le droit du peuple kanak à l'autodétermination et saluons son ouverture à construire une nouvelle société juste avec les communautés non kanak qui partagent son engagement en faveur d'une Kanaky Nouvelle-Calédonie indépendante.
- Nous sommes inspirés par nos rencontres avec des organisations, des groupes de quartier, des collectifs, des mouvements de solidarité, des partis politiques et des églises qui continuent à trouver des moyens de travailler ensemble sans relâche, souvent avec d'autres groupes ethniques dépourvus de ressources, pour parvenir à une société juste.
- Nous réaffirmons la solidarité et le soutien continu des peuples du Pacifique au droit à l'autodétermination du peuple kanak.
- Ce sont là nos premières conclusions, et nous incluons quelques messages clés que nous aimerais partager avec nos réseaux régionaux. Un rapport détaillé sera publié ultérieurement par l'EKPNC.

### [Contexte]

- La Mission des peuples du Pacifique est profondément préoccupée par la grave crise économique, politique et sociale que traverse la Kanaky Nouvelle-Calédonie.
- La couverture médiatique des motivations politiques du soulèvement du 13 mai 2024 tend à masquer les véritables préoccupations du peuple de Kanaky Nouvelle-Calédonie concernant son pays.
- Les femmes étaient présentes à toutes nos réunions, démontrant leur rôle important de leadership dans la lutte. Elles s'engagent aux côtés des jeunes en première ligne depuis le 13 mai, s'occupant des besoins quotidiens de leur famille, tout en continuant à pleurer leurs morts et à faire face aux conséquences persistantes de la « politique de vengeance » institutionnelle contre les communautés

### [Cadrage colonial du soulèvement et des préoccupations des jeunes]

- Bien que spontanée, la révolte menée par les jeunes en mai 2024 était le résultat d'inégalités socio-économiques profondes, non résolues et de plus en plus marquées, qui témoignent de la responsabilité de la France dans son approche de la décolonisation. Les partis politiques, les syndicats et les associations communautaires avaient déjà alerté l'État sur la [frustration] croissante.

- Si le soulèvement a été déclenché par la décision unilatérale de la France de débloquer les listes électorales sur la base du référendum contesté de 2021, son intensité a été alimentée par l'incapacité chronique de l'État à tenir les promesses de développement socio-économique faites dans les accords afin de répondre aux besoins de tous.
- Quarante ans après les premiers accords de 1988, le rééquilibrage promis du développement socio-économique à travers le pays ne s'est toujours pas concrétisé. On nous a dit qu'entre 2018 et 2024, la France avait abandonné l'esprit des accords. Par exemple :
  - a. La formation de cadres professionnels n'a pas eu lieu.
  - b. Les propriétaires coutumiers ne détiennent toujours que 27 % de la superficie totale de la Kanaky Nouvelle-Calédonie, tandis que l'État français en détient 50 % et que 23 % sont entre les mains de propriétaires privés.
- Nous avons clairement entendu que « les jeunes d'aujourd'hui n'ont pas peur de mourir ». C'est le même sentiment qui s'exprimait chez la génération de leurs parents lors des événements des années 1980.
- Nous avons également entendu dire que le temps des accords était révolu et qu'il était temps de passer à des actions concrètes en faveur de l'autodétermination, de la souveraineté et de l'indépendance.

### [Résilience sociale]

- Au milieu de cette lutte, nous sommes encouragés par la résilience dont fait preuve la population de Do Kamo, qui s'engage sans relâche pour que les difficultés politiques, économiques et sociales ne prennent pas le dessus sur leur humanité.
- Là où l'État a failli à ses obligations et a même réduit ses services essentiels, nous avons été témoins de la résilience de la population locale. Nous avons entendu, et dans certains cas, constaté comment les gens sont intervenus pour rétablir le calme, surmonter collectivement les traumatismes et unir les groupes en comblant les lacunes en matière de services grâce à des marchés, des rassemblements sociaux, des festivals artistiques et des initiatives locales qui redistribuent de la nourriture et des produits de première nécessité aux familles dans le besoin.
- Nous sommes encouragés par la reconnaissance, de la part des dirigeants politiques, traditionnels et religieux, que leur soutien aux jeunes pendant le soulèvement n'est venu qu'après les efforts initiaux déployés par d'autres, en particulier les mères et d'autres collectifs, pour rétablir le calme et réorganiser la société dans des conditions difficiles.
- Nous sommes également encouragés par la reconnaissance par la communauté de la nécessité de rétablir des relations qui renforceront l'inclusion et la participation des jeunes et des femmes dans la lutte pour l'autodétermination.

### [Une voie à suivre - comment les peuples et les réseaux du Pacifique peuvent apporter leur aide]

- Nous pensons que cette mission arrive à un moment critique. Nous sommes conscients qu'un dialogue interne important a eu lieu avant la prochaine convention du FLNKS (26 avril), axé spécifiquement sur la manière de répondre à la visite prévue du ministre français Manuel Valls, qui doit avoir lieu à partir du 29 avril.

- Nous notons que la France n'est pas un arbitre neutre, mais qu'elle a toujours eu un intérêt direct dans l'issue du processus en tant que puissance coloniale. Nous sommes convaincus que la France a violé de manière flagrante et répétée les promesses faites dans les accords, mais qu'elle demande aujourd'hui aux mouvements politiques kanak de lui faire confiance pour agir conformément aux responsabilités du processus de décolonisation.
- Les efforts visant à trouver une solution menée par les Kanak à une crise socio-économique qui ne cesse de s'aggraver sont entravés par l'ingérence continue de la France et les distractions politiques dans le processus de décolonisation. La France parvient à déstabiliser la situation grâce à ses institutions et à ses structures politiques, creusant ainsi un fossé entre les processus politiques et les préoccupations socio-économiques.
- Nous avons été informés que les délais imposés unilatéralement par la France ne laissent pas suffisamment de temps et d'espace pour faire le deuil et se remettre du traumatisme après mai 2024, ni pour consulter la population. Cela fait écho au refus de la France de dialoguer avec les mouvements indépendantistes concernant le mécontentement des Kanak à l'égard du troisième référendum sur l'indépendance.
- La mission a appris qu'en raison des violations majeures de la confiance commises et perpétrées par la France, il existe une forte réticence à participer à des négociations avec le gouvernement français.
  - a. Modification unilatérale des accords tripartites de Nouméa concernant le troisième référendum et refus d'organiser un troisième référendum libre et équitable
  - b. Insistance belliqueuse sur le dégel des listes électorales établies par les accords de Nouméa
  - c. Réponse excessivement violente aux manifestations du 13 mai et des semaines qui ont suivi.
  - d. Incapacité des forces de l'ordre à gérer de manière équitable et impartiale les troubles civils qui ont débuté le 13 mai.
  - e. Refus d'autoriser la tenue d'élections provinciales malgré la preuve, apportée par les élections législatives de 2024, qu'il était possible d'organiser des élections libres et équitables.
  - f. L'arrestation et le maintien en détention en France des dirigeants politiques du mouvement indépendantiste kanak.
- Nous estimons que la France doit rectifier ces manquements à la confiance avant toute discussion.
- Nous exhortons donc le gouvernement français à prendre des mesures concrètes pour gagner la confiance des représentants du peuple kanak et répondre à leurs aspirations légitimes à l'autodétermination, à la souveraineté et à l'indépendance.
- Plus précisément, nous demandons :
- La libération immédiate du président du FLNKS, Christian Tein, et des autres prisonniers politiques kanaks.
- La tenue d'élections provinciales dans les meilleurs délais.

### [Opportunités régionales]

- La revitalisation du mouvement de solidarité au sein de la région en faveur de la Kanaky et le renforcement des liens/de la proximité entre les peuples du Pacifique.
- Le soutien des réseaux du Pacifique pour faciliter les échanges entre les peuples (jeunes) au sein de la région, à travers de multiples plateformes (collaboration, visites, échanges culturels et éducatifs, formation, participation à des réunions régionales, etc.), afin de réaffirmer la solidarité avec la Kanaky et le soutien régional à l'autodétermination.

- Veiller à ce que la Kanaky Nouvelle-Calédonie reste sur la liste de décolonisation des Nations unies et que les aspirations à l'autodétermination de la Kanaky Nouvelle-Calédonie restent une priorité urgente pour les dirigeants du Pacifique, individuellement et dans les programmes régionaux du MSG et du PIF.

Nous transmettrons ce que nous avons entendu à nos dirigeants et à nos réseaux dans la région. Nous espérons que le PIF et les dirigeants des différents pays membres continueront à soutenir le processus de décolonisation en Kanaky Nouvelle-Calédonie.

Le monde est déjà entré dans la quatrième décennie internationale de décolonisation. Cette mission estime que l'intensité des processus de décolonisation en Kanaky Nouvelle-Calédonie devrait s'accroître et ne pas être compromise. L'autodétermination est un droit inaliénable des peuples colonisés et la décolonisation est donc une question universelle, et non simplement française.

*L'autodétermination est un droit inaliénable des peuples colonisés et la décolonisation est donc une question universelle, et non simplement française.*



## END NOTES

[<sup>1</sup>] Mise à jour : depuis juin 2025, Christian Téin a été libéré sous conditions par les autorités françaises. Il est sous contrôle judiciaire et n'est pas autorisé à retourner en Nouvelle-Calédonie ni à entrer en contact avec d'autres membres du mouvement indépendantiste. La décision a également accordé la libération de trois autres militants, Dimitri Qenegei, Guillaume Vama et Erwan Waetheane, tout en confirmant la libération d'un quatrième, Steeve Unë.<https://www.aa.com.tr/en/europe/french-court-orders-release-of-new-caledonia-pro-independence-leader/3595699#>

[<sup>2</sup>] « Do Kamo : Khrist des îles ! Transforme-nous en ton authenticité humaine », Déclaration finale de la 12e Assemblée générale de la Conférence des Églises du Pacifique, 18 novembre 2023, Nouméa, Kanaky Nouvelle-Calédonie

[<sup>3</sup>] Source : [https://www.nouvelle-caledonie.gouv.fr/contenu/telechargement/10952/95279/file/230515\\_Audit\\_de\\_decolonisation\\_NC\\_RB\\_V3\\_EN%2020%20June%202023%20\(5\).pdf](https://www.nouvelle-caledonie.gouv.fr/contenu/telechargement/10952/95279/file/230515_Audit_de_decolonisation_NC_RB_V3_EN%2020%20June%202023%20(5).pdf)

[<sup>4</sup>] Mise à jour : en juin 2025, Christian Téin a été libéré sous conditions par les autorités françaises. Il est sous contrôle judiciaire et n'est pas autorisé à retourner en Nouvelle-Calédonie ni à entrer en contact avec d'autres membres du mouvement indépendantiste. La décision a également accordé la libération de trois autres militants, Dimitri Qenegei, Guillaume Vama et Erwan Waetheane, tout en confirmant la libération d'un quatrième, Steeve Unë.<https://www.aa.com.tr/en/europe/french-court-orders-release-of-new-caledonia-pro-independence-leader/3595699#>

[https://www.lemonde.fr/en/france/article/2024/06/19/french-police-arrest-8-in-new-caledonia-including-pro-independence-group-head\\_6675141\\_7.html](https://www.lemonde.fr/en/france/article/2024/06/19/french-police-arrest-8-in-new-caledonia-including-pro-independence-group-head_6675141_7.html)

[<sup>5</sup>] Ibid

[<sup>6</sup>] Source : <https://www.rnz.co.nz/international/pacific-news/556583/thousands-leave-new-caledonia-in-civil-unrest-as-long-recovery-awaits-those-staying>

[<sup>7</sup>] Source : <https://la1ere.francetvinfo.fr/nouvellecaledonie/penurie-de-soignants-en-nouvelle-caledonie-le-gouvernement-reitere-son-appel-a-volontaires-1572013.html>

[<sup>8</sup>] Source : <https://www.auckland.ac.nz/en/news/2024/12/16/now-what-for-new-caledonia.html>

[<sup>9</sup>] Source : <https://www.abc.net.au/news/2024-12-08/france-government-collapse-barnier-new-caledonia-uncertainty/104694120>

[<sup>10</sup>] Source : <https://www.rfi.fr/en/france/20240726-embattled-new-caledonia-nickel-mine-kns-to-lay-off-1-200-staff>

[<sup>11</sup>] Source : <https://www.theguardian.com/world/2025/may/13/new-caledonia-riots-one-year-on-president-alcide-ponga>

[<sup>12</sup>] Source : <https://www.ohchr.org/en/press-releases/2024/08/france-un-experts-alarmed-situation-kanak-indigenous-peoples-non-self>

[<sup>13</sup>] Source : <https://www.rnz.co.nz/international/pacific-news/545777/new-caledonia-s-young-tv-faces-closure-due-to-budget-cuts>

[<sup>14</sup>] Source : <https://www.redpepper.org.uk/global-politics/colonialism-imperialism/kanaky-rising-a-timeline-of-struggle/>

<sup>[15]</sup> Source : <https://history.barnard.edu/sites/default/files/inline-files/Anna%20Morrow%20History%20Thesis%20%281%29.pdf>

<sup>[16]</sup> Source: <https://ocies.org/about-noumea/background-paper-on-kanak-culture/>

<sup>[17]</sup> Source : <https://www.ohchr.org/en/instruments-mechanisms/instruments/declaration-granting-independence-colonial-countries-and-peoples>

<sup>[18]</sup> Source : <https://www.un.org/dppa/decolonization/en/nsgt/new-caledonia>

<sup>[19]</sup> Source : <https://www.centreonconstitutionalchange.ac.uk/news-and-opinion/new-caledonian-independence-referendum>

<sup>[20]</sup> Source : <https://openresearch-repository.anu.edu.au/server/api/core/bitstreams/f72e53a7-75d2-49ca-bea7-aa6edca6faf9/content>

<sup>[21]</sup> Source : <https://asiapacificreport.nz/2018/05/07/blood-in-the-pacific-30-years-on-from-the-ouvea-island-massacre/>

<sup>[22]</sup> Source : <https://msgsec.info/kanak-socialist-national-liberation-front-flnks/>

<sup>[23]</sup> Source: <https://www.pacificconferenceofchurches.org/wp-content/uploads/2022/11/Kanaky.pdf>

<sup>[24]</sup> Source: <https://nz.ambafrance.org/Agreement-on-New-Caledonia-signed-in-Noumea-on-5-May-1998>

<sup>[25]</sup> Source: <https://docs.un.org/en/A/RES/41/41>



ISBN: 978-982-9083-12-8

© 2025 par Pacific Network on Globalisation (PANG). Tous droits réservés.  
Imprimé en République des Fidji.

Illustration de couverture arrière par Yvette Bouquet, 2011

ISBN 978-982-9083-12-8

9 789829 083128

